

L'édition en perspective

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION

2016 > 2017

ÉDITO



Vincent Montagne
Président du SNE

MENER CHAQUE JOUR DES ACTIONS DISCRÈTES OU VISIBLES AU SERVICE DE L'ÉDITION, DU LIVRE ET DE LA CULTURE

« Il n'en est pas d'un ouvrage comme d'une machine dont l'essai constate l'effet, d'une invention qu'on peut vérifier en cent manières, d'un secret dont le succès est éprouvé.

Celui même d'un livre excellent dépend, au moment de l'édition, d'une infinité de circonstances raisonnables ou bizarres que toute la sagacité de l'intérêt ne saurait prévoir. »

Diderot - Lettre sur le commerce de la librairie, 1767

Ce sont ces « infinités de circonstances » que l'éditeur s'efforce au quotidien de prendre en compte. Faisant des choix difficiles, relevant des défis, prenant des risques. Des circonstances qui rendent son métier unique et mystérieux, et souvent méconnu. C'est pourquoi le SNE a notamment créé cette année un forum des métiers de l'édition au sein de Livre Paris pour mieux faire connaître les réalités de l'édition et rappeler combien le rôle de l'éditeur est essentiel pour la diversité de l'édition, la liberté d'expression, et pour répondre aux exigences de qualité du lecteur.

Car les éditeurs, comme tous les producteurs de contenus et ceux qui investissent dans la création, demeurent fragiles et restent particulièrement exposés aux tentatives de prédation de la part des grands acteurs internationaux. La démagogie de la gratuité, notamment en termes d'accès aux contenus, nous conduit à rester collectivement vigilants. Prix unique du livre, préservation du droit d'auteur... ne peuvent malheureusement être considérés comme des acquis immuables. Ni en France, ni en Europe. Et c'est bien toute la chaîne du livre qui est concernée. D'où l'importance d'une interprofession forte et unie.

D'où l'importance, pour le Syndicat national de l'édition, de mener chaque jour des actions discrètes ou visibles au service de l'édition, du livre et de la culture. À ce titre l'année 2016/2017 a été particulièrement intense : dialogue fructueux avec les auteurs, qui s'est conclu par un premier accord entre les auteurs et les éditeurs sur certaines conditions contractuelles qui les relient ; réflexions autour des grands enjeux de notre profession et des évolutions de nos métiers ; partage d'expériences avec l'interprofession ; sensibilisation auprès des dirigeants politiques français et européens ; interpellation des candidats à la présidentielle ; valorisation de nos secteurs éditoriaux et promotion de la lecture ; poursuite de la rénovation du Salon Livre Paris ; défense de la liberté d'expression et de publication... Autant d'actions présentées dans ce rapport annuel. Autant d'occasions de rappeler combien le livre et le soutien à la lecture constituent le socle de notre vie sociale et citoyenne. Grâce au travail des membres du bureau, des présidents de groupes et commissions qui œuvrent bénévolement au service d'une action collective, constructive et concertée, grâce à l'engagement de l'équipe permanente, sous la direction de Pierre Dutilleul, le SNE contribue à remplir les missions qui sont sa raison d'être, à nourrir le débat, à faire entendre la voix du livre et maintenir sa place dans la société. Merci à tous pour votre travail et votre enthousiasme sans faille.

« LE RÔLE DE L'ÉDITEUR EST ESSENTIEL POUR LA DIVERSITÉ DE L'ÉDITION, LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET POUR RÉPONDRE AUX EXIGENCES DE QUALITÉ DU LECTEUR ».

4 / 11

L'ÉDITION EN CHIFFRES

- 5-6** Les chiffres de l'édition 2016
- 7** Les chiffres du numérique
- 8** Les éditeurs scolaires au rendez-vous de la réforme
- 9** Le SNE... action et prospective
- 10-11** Planisphère de l'édition Livres Hebdo

12 / 19

MÉTIERS DU LIVRE

- 13** Clic.EDIT, l'association des acteurs de la filière « Fabrication de livres »
- 14** Le tour de France des éditeurs
- 15** Les métiers de l'édition
- 16** Innovations du livre numérique
- 17** PNB : déjà près de 1100 éditeurs présents
- 18** La 6^e édition des dialogues auteurs-éditeurs
- 19** Interprofession : initiatives et actions du SNE

20 / 29

PROMOTION DU LIVRE : AU PLAISIR DE LIRE

- 21-24** Livre Paris 2017, la rénovation se poursuit
- 25** Francfort en français
- 26-27** La force du collectif pour une meilleure visibilité en France et à l'International
- 28** Les Petits champions de la lecture : un maillage territorial qui se renforce
- 29** Le SNE s'engage pour la lecture et la création

30 / 39

QUESTIONS JURIDIQUES

- 31-32** Directive sur le droit d'auteur dans le marché unique numérique
- 33** Cour de justice de l'union européenne : deux arrêts importants sur le droit d'auteur
- 34** TVA réduite et interopérabilité... Mobilisation des éditeurs européens
- 35** La liberté de publier, combat de l'Union internationale des éditeurs
- 36** Traité de Marrakech
- 37** L'application de la loi Lemaire... quelles conséquences ?
- 38** Loi Création... Application et discussions en cours
- 39** Prix unique du livre et contrefaçon...

40 / 43

FOCUS SNE : SCIENCES POUR TOUS

- 41** Le groupe Sciences pour tous... 12 ans d'actions
Un label pour identifier les livres scientifiques
- 42** Sciences pour tous en action !
- 43** Questions à Sophie Bancquart

44 / 59

MISSIONS ET ACTIVITÉS DU SNE

- 45** L'organisation
- 46** L'équipe
- 47** Questions à Pierre Dutilleul
- 48** De nouveaux présidents de commission
- 49-54** Les groupes et les commissions
- 55** Trois bonnes raisons d'adhérer
- 56** Les nouveaux adhérents
- 57-59** Liste des adhérents



Principaux chiffres 2016

> Le chiffre d'affaires des éditeurs est passé de 2 722,1 millions d'euros en 2015 à 2 837,9 millions d'euros en 2016, soit une évolution de +4,25 %. Cette croissance est essentiellement due à la hausse du chiffre d'affaires de l'édition scolaire. Hors scolaire, le chiffre d'affaires des éditeurs de l'année 2016 a été stable par rapport à celui de 2015 (+0,11 %).

4,25 %

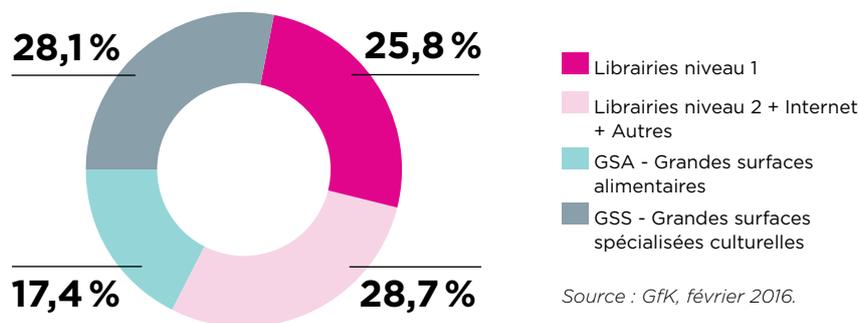
Croissance du CA éditeurs
(0,11 % hors scolaire).

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES (EN MILLIONS D'EUROS)

	2015*	2016	Évol
Chiffre d'affaires éditeurs	2 722,1	2 837,9	4,25%
Dont ventes de livres	2 589,4	2 705,7	4,49%
Dont cessions de droits	132,7	132,2	-0,41%
Chiffre d'affaires éditeurs hors scolaire	2 431,4	2 434,1	0,11%

Source : Repères statistiques du SNE, 2016-2017.
* 2015 : chiffres retraités.

RÉPARTITION DES VENTES PAR CIRCUIT



ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES VENTES DE LIVRES DES ÉDITEURS PAR SEGMENT (EN MILLIONS D'EUROS)

	2015	2016	Évol
Littérature	610,3	586,6	-3,88%
Enseignement scolaire	290,7	403,7	38,89%
Sciences humaines et sociales	367,8 *	375,8	2,16%
Jeunesse	346,2	364,4	5,25%
Livres pratiques	326,8*	344,6	5,45%
Bande dessinée, Comics, mangas	261,5	245,6	-6,06%
Documents, actualités, essais	110,8	120,0	8,27%
Art et beaux livres	86,4	78,0	-9,75%
STM, gestion	75,3	75,1	-0,37%
Religion et ésotérisme	49,0*	49,5	0,99%
Dictionnaires et encyclopédies	37,2*	36,6	-1,57%
Cartes et atlas	25,5*	24,4	-4,49%
Ouvrages de documentation	1,9*	1,4	-22,41%
TOTAL	2 589,4	2 705,7	4,49%

Un nouvel outil statistique

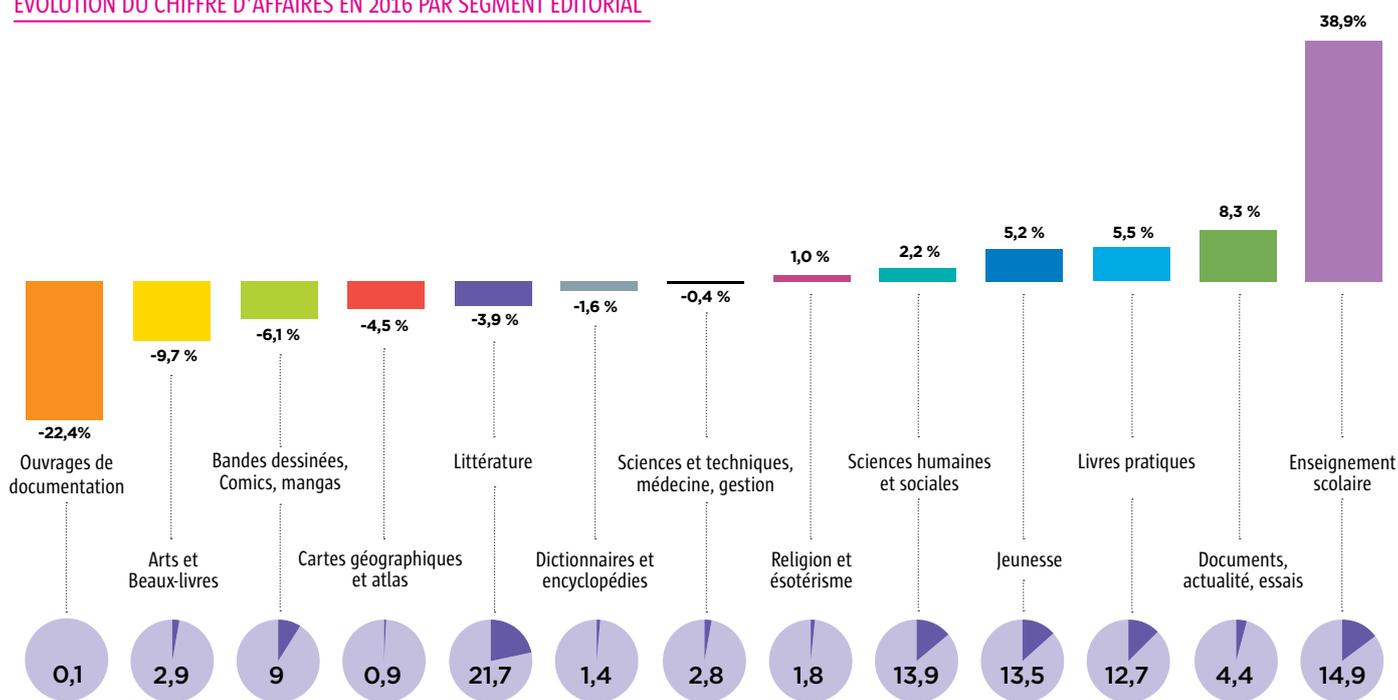
> Pour renforcer la fiabilité de son enquête annuelle, le SNE a entamé un processus de refonte et de modernisation de son outil statistique. La professionnalisation de l'outil intervient à toutes les étapes de la chaîne de valeur de l'information : son recueil, sa méthodologie de traitement, son intégration au sein d'un système d'information, et sa restitution. Le SNE a été accompagné par le cabinet de conseil AQOA.

> Les résultats qui sont présentés sont le fruit d'un travail en profondeur qui a permis de mieux contrôler la méthode et l'extrapolation (en reconstruisant l'historique manquant et en mettant en perspective le poids des treize segments étudiés), tout en respectant trois principes : la représentativité de l'échantillon, une rupture maîtrisée de l'historique et une transparence sur les méthodes appliquées.

Source : Repères statistiques du SNE, 2016-2017.

* Le chiffre d'affaires des ventes de livres 2015 de ce segment éditorial a été retraité dans le cadre de cette nouvelle vague de l'étude de branche.

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2016 PAR SEGMENT ÉDITORIAL



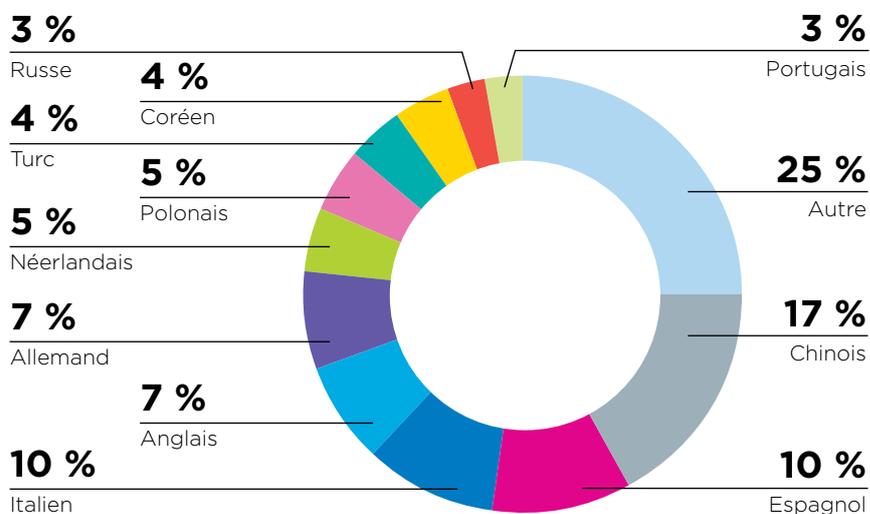
PARTS DE MARCHÉ EN 2016 en pourcentage

À L'INTERNATIONAL, LES POINTS MARQUANTS

Les droits de traduction de 14 087 titres ont été cédés en 2016 : 12 296 pour des contrats de cession (87 %) et 1 791 pour des contrats de coédition (13 %).

L'activité des maisons d'édition françaises à l'international est stable (-0,3 %) par rapport à 2015 : à périmètre constant, le volume des cessions de droits a baissé de 1 % tandis que celui des coéditions a augmenté de 5 %. Hors coéditions, un titre cédé sur trois l'est en jeunesse, un sur quatre en bande dessinée. Les principales langues de traduction sont le chinois, l'espagnol et l'italien (+ de 1 000 contrats conclus pour chacune de ces langues).

RÉPARTITION PAR LANGUE DE TRADUCTION (CESSIONS ET COÉDITIONS)



Source : Repères statistiques du SNE, 2016-2017

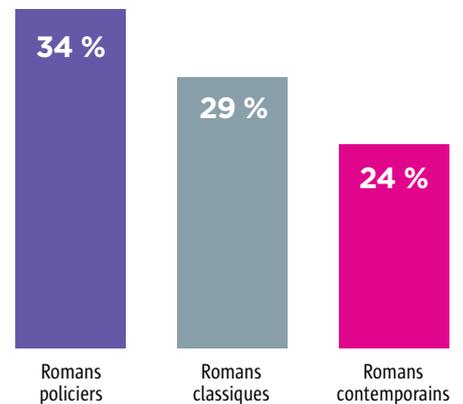
LES CHIFFRES DU NUMÉRIQUE

En 2016, le chiffre d'affaires de l'édition numérique française s'établit à 234 millions d'euros, affichant une progression de 29,7 % par rapport à l'année précédente. Cette forte augmentation est portée par l'édition juridique suivie du scolaire, l'année ayant connu une réforme du droit des obligations et une réforme des programmes de l'Éducation nationale.

La catégorie « Universitaire et Professionnel » englobe l'édition Juridique, les Sciences humaines et sociales (SHS), et les Sciences techniques et médicales (STM). Les offres des éditeurs incluent les accès à des bases de données, et la consultation d'ouvrages numériques par abonnement ou achats à l'acte. Ces offres s'adressent principalement aux professionnels et aux bibliothèques universitaires, tout en proposant des formules adaptées aux particuliers. La catégorie « scolaire » comprend les ventes de manuels numériques aux établissements, les ventes de

licences annuelles ou pluriannuelles, et les offres de ressources numériques parascolaires aux particuliers. Le déploiement de ressources numériques fournies par les éditeurs dans les écoles a connu une accélération exponentielle : au collège près de 133 000 classes accèdent à un manuel numérique via une licence collective et 1 500 000 manuels numériques ont été mis à la disposition des collégiens avec des accès personnels. Les ventes au grand public poursuivent également leur progression. Elles sont dominées par la vente à l'acte de livres numériques, les modèles d'abonnement et de prêt numérique en bibliothèque restant marginaux dans son chiffre d'affaires. Elles incluent les secteurs éditoriaux Littérature, Jeunesse, Bande Dessinée, Documents, Essais & Actualité, Pratique, Art & Beaux-livres, Religion, Dictionnaires, Ouvrages de documentation, et Cartes et plans. Comme en Europe et dans le reste du monde, la Littérature reste le secteur éditorial dominant ce segment.

TOP 3 DES LIVRES DE LITTÉRATURE ACHETÉS EN NUMÉRIQUE EN 2016



D'après le 7^e Baromètre des usages du livre numérique SOFIA/SNE/SGDL, les lecteurs de livres numériques déclarent acheter majoritairement des romans policiers (pour 34 % d'entre eux), suivi par des romans classiques (29 %) et des romans contemporains (24 %).

En France, 21 % de la population française a déjà lu un livre numérique selon le Baromètre des usages du livre numérique SOFIA/SNE/SGDL. Le nombre de lecteurs continue de croître au fur et à mesure que l'offre proposée s'étend et que la diversité des catalogues est valorisée par une pluralité de médiateurs, revendeurs, libraires et bibliothèques. Le Baromètre indique ainsi qu'en 2016, année marquée par le déploiement du prêt numérique dans plus de 2 000 bibliothèques, 9 % des lecteurs numériques ont emprunté des livres numériques.

CA DE L'ÉDITION NUMÉRIQUE EN FRANCE EN 2015 ET 2016

Segment	2015* en Euros	2016 en Euros	Part ventes numériques / ventes totales par segment	Évolution 2015-2016
Universitaire et Professionnel	138 288 380	188 001 979	41,70%	+ 35,9%
Littérature	22 590 618	24 012 951	4,09%	+ 6,3%
Grand public (hors littérature)	14 771 071	15 988 172	1,26%	+ 8,2%
Scolaire	4 847 066	6 122 923	1,52%	+ 26,3%
TOTAL	180 497 135	234 126 025	8,65%	+ 29,7%

* 2015 : chiffres retraités

Source : Repères statistiques du SNE, 2016-2017

LES ÉDITEURS SCOLAIRES AU RENDEZ-VOUS DE LA RÉFORME

Le défi sans précédent d'une réforme des programmes du CP à la 3^e a été relevé et l'offre des manuels, numériques et imprimés, profondément renouvelée. Cependant, au-delà de l'année 2016, les incertitudes subsistent sur les équipements, car la France demeure à la traîne des autres pays européens en matière d'investissement dans les ressources pédagogiques.

LA RENTRÉE 2016/2017

Les équipements liés à la réforme des programmes ont été scindés en deux vagues au collège réparties en 2016 et 2017. En 2016, le ministère de l'Éducation nationale a mis la priorité sur le renouvellement des manuels de français, d'histoire-géographie et de mathématiques de la 6^e à la 3^e, ainsi que des sciences en 6^e et de LV2 en 5^e. Soit 14 manuels scolaires ainsi que les ressources numériques correspondantes. En parallèle, les éditeurs ont également fourni 80 % des banques de ressources numériques acquises sur appel d'offres par le ministère de l'Éducation nationale. Au primaire, les équipements dépendant du financement des communes, le renouvellement des manuels se fait de façon plus dispersée.

CONSTATS ET PERSPECTIVES

À la rentrée 2016, sur les disciplines prioritaires, entre 20 % et 40 % des collégiens ne disposaient pas de livres conformes aux nouveaux programmes. En 2017, alors que douze nouveaux ouvrages sont nécessaires pour compléter les équipements des collégiens (LV1 de la 6^e à la 3^e, LV2 en 4^e et 3^e, physique et SVT de la 5^e à la 3^e), les crédits alloués aux manuels scolaires

diminuent de 31 % (35,03 €/collégien en 2017 contre 51,16 € en 2016), ne permettant pas d'assurer le financement complet des manuels, ce qui va accroître les inégalités d'équipement entre élèves. Côté primaire, la réforme des programmes n'aura pas permis un rattrapage dans l'équipement en manuels scolaires. La paupérisation de l'école se poursuit : avec 13,50 €/élève pour les manuels, la France se situe très loin de la moyenne européenne de 90 €/élève, alors même que les études PISA et UNESCO confirment une corrélation positive entre la présence de ressources pédagogiques de qualité et l'efficacité d'un système éducatif. Les enseignants français demeurent sous-équipés en ressources, supports et services pédagogiques.

VERS DE NOUVEAUX ENJEUX ?

Prendre en compte les élèves les plus fragiles et améliorer significativement la performance de notre système éducatif est aujourd'hui un enjeu majeur de l'école. À l'instar des transformations profondes de nos environnements personnels ou professionnels par le numérique, l'éducation en France doit intégrer ces mutations au profit de ses acteurs, avec des moyens au service d'une nouvelle architecture

« ...133 000 classes de collège et 8 800 classes de primaire utilisent un manuel numérique. »



pédagogique. S'inspirant de modèles étrangers qui ont fait leur preuve, allouer 1 % du budget de l'Éducation à l'acquisition de ressources et de services pédagogiques est le choix de tous les pays qui ont 30 points de PISA de plus que la France. Le numérique offre de réelles opportunités de nouveaux services pour l'éducation, notamment pour réduire le temps de préparation des cours, de correction des devoirs et d'évaluation des élèves, au profit d'un accroissement du temps d'accompagnement personnalisé des élèves. Les Éditeurs d'Éducation ont intégré depuis plusieurs années la puissance pédagogique du numérique dans leurs offres et peuvent contribuer efficacement à la mutation en cours.

1 500 000

manuels numériques utilisés individuellement par les collégiens.

LE SNE... ACTION ET PROSPECTIVE

Toujours à l'écoute de l'évolution des pratiques de lecture des publics, le SNE a lancé une étude sur le livre audio en 2017. Et choisi également d'interpeller les candidats à la présidentielle en France pour que la place du livre dans notre société, le soutien à la lecture et à l'éducation figurent en haut de l'agenda politique français

QUESTIONNAIRE AUX CANDIDATS À LA PRÉSIDENTIELLE

À l'approche des échéances électorales, le SNE a choisi d'interpeller tous les candidats à la présidentielle 2017 sur les enjeux auxquels font face l'édition, le livre et la lecture, moteurs de la citoyenneté en leur demandant de répondre à un questionnaire, avant l'ouverture de Livre Paris.

Six candidats ont répondu : Jacques Cheminade, Nicolas Dupont-Aignan, François Fillon, Benoît Hamon, Emmanuel Macron et Jean-Luc Mélenchon. Leurs réponses ont été rendues publiques à l'occasion du Salon Livre Paris.



Pour en savoir + :

Questionnaire
Le livre dans la campagne

INTERVENTION DE PIERRE DUTILLEUL AU SITEM 2017

Le Salon international des musées, des lieux de culture et de tourisme (SITEM) s'est tenu le 10 janvier 2017 à la Cité de la mode et du design. Alors que les industries culturelles et créatives auraient, selon une étude EY, généré en France 83 M€ de revenus pour l'année 2013, elles incarnent également une véritable diplomatie d'influence. Une table ronde, conçue et modérée par l'universitaire, écrivain et journaliste Christophe Rioux, a mis au centre du débat la question de l'existence d'une « French Touch » dans le domaine des industries culturelles et créatives. Pierre Dutilleul, Directeur général du SNE, Jérôme Clément, Président de la Fondation Alliance française et Pascal Mangin, Président de la commission Culture de la Région Grand Est ont croisé leurs points de vue au cours de cet échange.

ÉTUDE LIVRE AUDIO

Afin de mesurer la pénétration et le profil du public actuel et potentiel du livre audio, de quantifier les usages actuels et projetés, les éditeurs de la commission Livre audio ont lancé une étude consommateurs en partenariat avec le Centre national du Livre.

L'étude a été réalisée par Ipsos auprès d'un échantillon représentatif de la population française âgée de 16 à 75 ans.

L'étude a pour objectif :

- d'évaluer les pratiques actuelles des Français en matière d'écoute de livres audio et de dresser le profil des lecteurs ;
- de comprendre les perceptions, les motivations et les freins à écouter personnellement des livres audio... ou à en faire écouter aux enfants ;
- d'identifier les leviers qui pourraient amener les Français à écouter plus de livres audio (adultes et jeunesse).

QUELQUES REPÈRES SUR LE LIVRE AUDIO

Genres lus : romans 46 %, policiers 22 %, romans contemporains 18 % (identiques à ceux qu'ils liraient au format papier et/ou numérique).

Lieux d'écoute : principalement à domicile (64 %), lors d'un moment de détente (42 %). La moitié écoutent également hors de chez eux et surtout en voiture lors d'un long trajet.

Le choix du livre se fait essentiellement en fonction du sujet et de la voix de l'interprète.

Pour les enfants : c'est une pratique occasionnelle mais plus régulière que pour les adultes.

Selon les parents, les bénéfices du livre audio pour les enfants sont : d'occuper calmement les enfants, de développer leur imagination, leur compréhension du langage et du texte et d'enrichir leur vocabulaire.

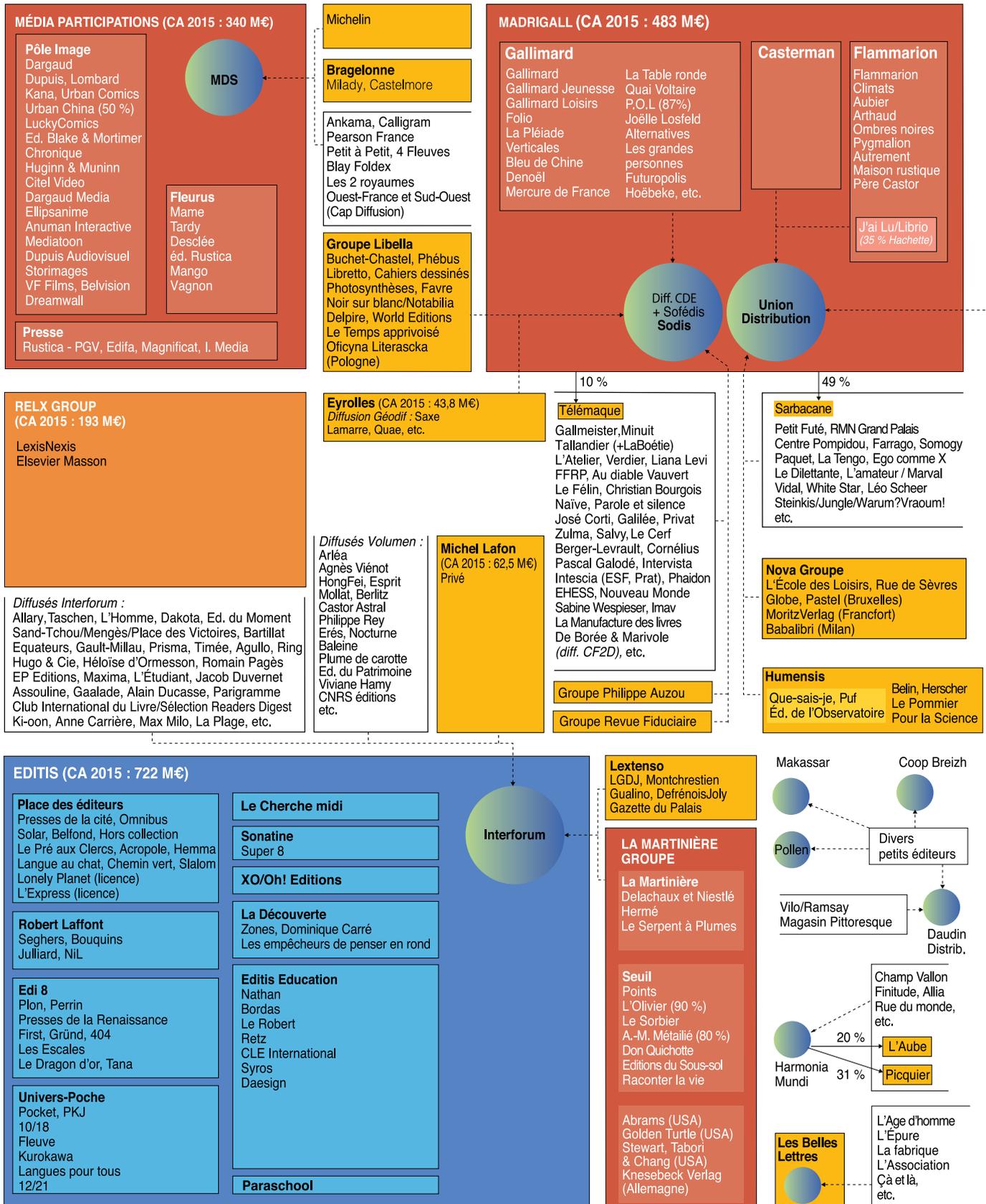
18 %

des Français ont déjà écouté un livre audio.

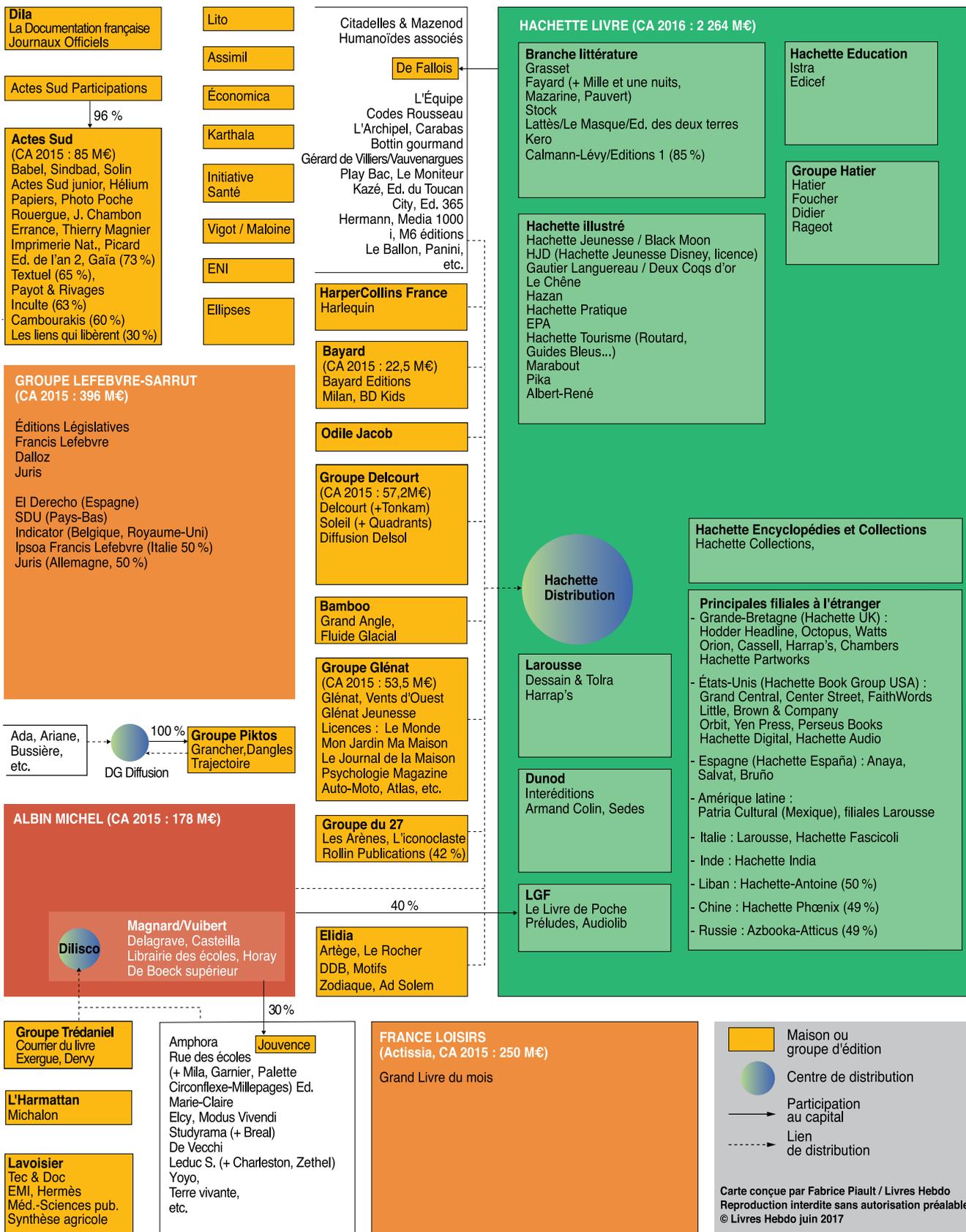
58 %

écoutent sur CD mais le format dématérialisé augmente fortement.

LE PLANISPHÈRE LIVRES HEBDO DE L'ÉDITION FRANÇAISE 2017



LIVRES HEBDO



ÉDITION



ARTISTIQUE



FAB



MARKETING



COMMUNICATION



DISTRIBUTION



MÉTIERS DU LIVRE

Une chaîne du livre en mutation, des métiers qui évoluent, des technologies qui convergent pour un nouveau standard du livre numérique, l'adoption d'outils de partage d'information entre les professionnels du livre... Les éditeurs dialoguent en permanence avec les auteurs, prescripteurs, libraires, mais aussi imprimeurs, façonniers, papetiers... Échanger, comprendre, expliquer, coopérer : les éditeurs et l'interprofession partagent des enjeux communs et doivent s'adapter ensemble à de nouveaux modèles, dans l'intérêt du lecteur et de tous.



Clic.EDIT, L'ASSOCIATION DES ACTEURS DE LA FILIÈRE « FABRICATION DE LIVRES »

Éditeurs, compositeurs, photogreveurs, papetiers, imprimeurs ou façonniers partagent le même constat : les tirages diminuent mais les coûts administratifs de leur traitement augmentent. Pour trouver des solutions de réduction de ces coûts, ils ont créé, à l'initiative de la commission Fabrication du SNE, l'association Clic.EDIT (Coordination langage informatique commun - Édition de livres).

Depuis plusieurs années, la hausse du nombre de titres produits (106 760 ont été publiés en France en 2015, contre 79 308 en 2010), conjuguée à une baisse importante des tirages moyens (5 017 exemplaires en 2015, contre 7 968 en 2010), concourent à une multiplication des actes de fabrication.

Or, ces opérations très fractionnées nécessitent de nombreux échanges entre les acteurs de la filière : devis, bons de commande et de livraison, factures, gestion du papier, état des stocks...

Afin de pouvoir faciliter, accélérer, standardiser, automatiser, sécuriser les échanges de données informatisés (EDI) à chaque étape de la fabrication du livre, le SNE et l'Union Nationale

des Industries de l'Impression et de la Communication (UNIIC), associés aux principaux acteurs et prestataires de la chaîne de fabrication du livre, ont créé en novembre 2016 l'association sans but lucratif, Clic.EDIT.

L'ORGANISATION DE CLIC.EDIT

Clic.EDIT est ouverte à tous les acteurs de la filière de la fabrication de livres, sans condition, ni distinction, et quelle que soit la taille de l'entreprise. Le Bureau de l'association est constitué de : Pascal Lenoir (Directeur de production de Gallimard), président de l'association ; Jean-François Lyet (Directeur technique d'Hachette), vice-président ; Loïc Ménage (Directeur des ventes Livres du groupe Maury), secrétaire général et Frédéric Fabi (Directeur général de Duplprint), trésorier. Un chef de projet recruté spécifiquement pilotera la coordination générale de cinq groupes de travail ainsi que le développement du langage.

DES GROUPES DE TRAVAIL COLLABORATIFS

Afin d'impliquer l'ensemble des partenaires de la chaîne du livre, notamment les TPE-PME et prendre en compte leurs besoins, cinq groupes de travail ont été constitués.

Le projet bénéficie d'une subvention de la Direction générale des entreprises (dans le cadre des Investissements d'Avenir) car il s'agit d'un projet structurant pour toute la filière du livre.



Affectés chacun à une thématique, ils établissent un cahier des charges technique puis assurent les développements et phases de tests nécessaires pour aboutir à la mise en place d'une DTD (définition de type de document) utilisable par tous. Ils sont composés de deux co-animateurs (l'un représentant la filière concernée ; l'autre la filière éditeurs), des représentants de chaque filière, du chef de projet et enfin d'un membre du groupe de travail « coordination technique et informatique » qui s'assure de la cohérence générale des travaux.

Clic.EDIT a pour objectif de fournir également un modèle de gabarit de la DTD sur un outil bureautique standard (de type Excel), le mode d'emploi utilisateur, ainsi qu'un glossaire permettant de définir précisément chaque attribut.

« ... faciliter, accélérer, standardiser, automatiser, sécuriser les échanges de données informatisés à chaque étape de la fabrication du livre. »

Pour participer au projet et connaître les modalités d'adhésion :

clic.edit@gmail.com



LE TOUR DE FRANCE DES ÉDITEURS : RENCONTRES EN RÉGION POUR LES PROFESSIONNELS

Organisées à l'initiative du groupe Jeunesse du SNE depuis 2011 et adoptées par le groupe BD à partir de 2015, les rencontres en région répondent au besoin d'échange et de dialogue entre éditeurs, médiateurs et prescripteurs du livre. C'est également l'occasion pour les éditeurs d'aller sur le terrain à la rencontre des acteurs locaux.

Ces rencontres se déroulent sur une journée en partenariat avec les Centres régionaux du livre et des associations professionnelles. Elles ont pour objectif de favoriser le dialogue interprofessionnel autour d'une thématique liée au genre des ouvrages (jeunesse ou BD) et d'enrichir les pratiques de chacun, tout en maintenant un partenariat constant. Ces rendez-vous réguliers rassemblent éditeurs, auteurs,

« ... encourager le dialogue entre les créateurs, auteurs et leurs éditeurs, et les médiateurs du livre, bibliothécaires et libraires. »

illustrateurs, directeurs artistiques d'une part et libraires, bibliothécaires, documentalistes, animateurs ou enseignants d'autre part. Chaque participant explique son métier, précise ses choix, évoque, analyse ou détaille les enjeux actuels et à venir du développement et de l'accompagnement des politiques culturelles et éducatives. Autant d'occasions pour valoriser auprès des médiateurs du livre la richesse de ces catalogues et d'échanger avec les professionnels. Ces rencontres sont organisées grâce au soutien de la Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit (SOFIA).

LES RENCONTRES CÔTÉ JEUNESSE

La dernière rencontre des éditeurs jeunesse s'est déroulée le 19 janvier 2017 à Landerneau, en partenariat avec Livre et Lecture en Bretagne. Elle a rassemblé plus de 100 personnes, sur le thème : « Au cœur de la création littéraire : auteurs, éditeurs ». Les prochains rendez-vous se tiendront à Toulouse et à Vannes. Les thèmes qui ont déjà été abordés :

- *Lectures des 8-12 ans* à Perpignan en 2011,
 - *Lire chez les adolescents* à Montpellier et Besançon en 2012,
 - *L'album, c'est toute une histoire* à Narbonne et Lyon en 2013,
 - *L'édition Jeunesse : l'apprentissage du monde* à Douai et Nîmes en 2014,
 - *Peurs et frissons* à Rennes, Bordeaux et Marvejols en 2015.
- Toutes ces rencontres sont filmées et mises en ligne sur le site Internet du groupe, [des livres pour la jeunesse](#), véritable outil de prescription.

DES CATALOGUES COLLECTIFS THÉMATIQUES

► En appui des conférences et rencontres, les groupes Jeunesse et BD publient chacun un catalogue collectif de repères bibliographiques thématiques. Ces catalogues sont téléchargeables sur le site du SNE.

LES RENCONTRES CÔTÉ BD

La troisième édition des rencontres du groupe BD a été organisée avec l'ARALD - livre et lecture en Rhône-Alpes, le 11 avril 2017 à Lyon, autour du thème du travail de médiation amenant les lecteurs de tous âges à accéder à la richesse éditoriale du secteur bande dessinée : polar, fantasy, roman, science, documentaire... Elle sera doublée par une rencontre organisée avec le centre Languedoc-Roussillon livre et lecture le 14 septembre 2017 à Montpellier, sur la même thématique.



Pour aller + loin :

Synthèse de la dernière rencontre BD

LES MÉTIERS DE L'ÉDITION

À la fois métier d'artisan et à la pointe de l'innovation technologique, le métier d'éditeur reste méconnu. Fragiles, à l'image de tous les producteurs de contenu qui investissent dans la création, les éditeurs sont particulièrement exposés aux tentatives de prédation des grands acteurs internationaux et autres adeptes du mirage de la gratuité. D'où l'initiative « les coulisses de l'édition » lancée en 2016 par le SNE.

L'objectif : mieux faire connaître les réalités de l'édition et rappeler combien le rôle de l'éditeur est essentiel pour la pluralité de l'édition, la liberté d'expression et le maintien du niveau d'exigence qu'est en droit d'attendre le lecteur.

LA NOUVELLE CARTOGRAPHIE DES MÉTIERS DE L'ÉDITION

Le SNE par le biais de sa Commission sociale et de la Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi (CPNE), en partenariat avec l'AFDAS, a mis à jour la cartographie des métiers de l'édition.

Véritable outil d'information et d'orientation, la cartographie décrit en 35 fiches les principaux métiers des huit grandes filières de l'édition : édition, artistique, fabrication, marketing, commercial/vente, communication/promotion, distribution et fonctions supports. Chaque fiche précise les missions et activités réalisées, les compétences requises, les parcours possibles, etc. La cartographie aide les personnes intéressées par le secteur de l'édition et du livre à mieux se représenter les différents métiers et les salariés du secteur à concevoir plus facilement des trajectoires

professionnelles. Le SNE a publié les 35 fiches sur son site en mars 2017. Une vidéo présentant la chaîne des métiers de l'édition permet également de promouvoir ces métiers auprès des organismes de formation, des CDI des lycées et des établissements d'enseignement supérieur.

FORUM DES MÉTIERS DE L'ÉDITION À LIVRE PARIS 2017

En prise directe avec les évolutions économiques ou technologiques de notre société, le métier d'éditeur est multiple. Pour présenter la richesse de ses métiers et sensibiliser la jeune génération, le SNE a organisé son premier forum des métiers sur la scène professionnelle de Livre Paris. Ce forum s'adressait principalement aux étudiants, jeunes diplômés ou personnes en reconversion. Les professionnels des différentes filières, y ont présenté leurs métiers à près de 600 personnes. Tous les types de maisons d'édition étaient représentés.



Pierre Dutilleul, Directeur général du SNE inaugure le Forum des métiers

« L'édition, des métiers où il faut oser, être créatif et se démarquer. »

Pendant trois demi-journées, le public des tables rondes a découvert les métiers du marketing, de la communication, du commercial, de la cession de droits et de la fabrication. Trois *master class* ont donné une vision concrète des spécificités du métier d'éditeur de livres jeunesse, de littérature générale et de bandes dessinées. Une table ronde « être salarié de l'édition » réunissant des directeurs et responsables RH a clôturé cette première édition. Ce forum des métiers sera reconduit en 2018. Le SNE a également publié en partenariat avec le magazine *l'Étudiant* un dossier complet sur les métiers de l'édition complété par le portrait d'une jeune éditrice. Le forum des métiers et les documents de communication autour de la cartographie ont été réalisés grâce au soutien de la Sofia et de la région Île-de-France.



Pour aller + loin :

Cartographie des métiers de l'édition

INNOVATIONS DU LIVRE NUMÉRIQUE

Le SNE prend une part active dans l'évolution de l'ePUB et l'analyse du marché du livre numérique.

Les Assises du livre numérique et l'Epub Summit offrent aux éditeurs deux temps forts d'échanges.

ASSISES DU LIVRE NUMÉRIQUE

Depuis leur création en 2008 par la commission numérique du SNE, les Assises du livre numérique sont un lieu de débat, de pédagogie et de prospective sur le développement numérique dans le domaine de l'édition.

Le succès de l'édition de novembre 2016, qui s'est distinguée par la présence continue d'un public de plus de 500 professionnels du livre, a confirmé l'importance pour la profession d'un rendez-vous majeur, valorisant la prise de parole d'experts internationaux. Le programme de cet événement a abordé des enjeux de développements pour les professionnels en termes de visibilité sur la toile à travers des conférences dédiées aux sites Internet, au webmarketing et à la vente sur Internet. L'après-midi a rassemblé les dirigeants du *World Wide Web Consortium (W3C)* et de l'*International Digital Publishing Forum (IDPF)* dans une table ronde stratégique sur l'avenir du format du livre numérique : la communauté des professionnels de l'édition numérique a ainsi salué l'événement structurant

majeur de la fusion de l'IDPF au sein du W3C (voir ci-dessous).

UNE RENCONTRE DÉSORMAIS ANNUELLE

À partir de 2017, les Assises du livre numérique seront désormais un rendez-vous annuel à l'automne, dédié à l'innovation dans le domaine de l'édition et mettant à l'honneur des invités internationaux venus partager leurs stratégies de développement. Organisée avec le soutien de la SOFIA et du CFC, la prochaine édition se tiendra le 23 novembre 2017.

LA FUSION DE L'IDPF AU SEIN DU W3C

Le W3C est l'organisme mondial de standardisation du web. Il est à l'origine du web que nous connaissons, ayant réussi le pari de créer « un seul web partout et pour tous ». L'IDPF, de taille plus modeste, est le consortium de l'industrie de l'édition. Il a créé l'ePUB, le format de livre numérique aujourd'hui le plus utilisé par les professionnels à l'échelle mondiale.

Présentée durant les Assises du livre numérique de novembre 2016, cette fusion des deux organismes témoigne de la volonté de l'industrie du livre d'encourager d'une part l'utilisation universelle du standard *open source* ePUB, et de travailler d'autre part à son évolution future.

L'ePUB 4 pourrait ainsi prendre

la forme d'un contenu hybride réunissant les technologies du web et de l'ePUB. C'est le sens des travaux effectués aujourd'hui sur un format appelé PWP pour *Packaged Web Publication*. Il s'agirait de lire un livre comme on lit une page Web - avec la possibilité de cliquer vers d'autres contenus, d'annoter, de partager, de discuter, d'utiliser le pouvoir d'analyse du Web -, allié à l'aspect nomade du livre au format ePUB et son potentiel de lecture *offline*. Enfin, le pari qui sous-tend la fusion des deux organismes vise à faire de l'ePUB le format des publications numériques, au-delà de la sphère du livre.



EPUB SUMMIT

L'édition française est très active dans les groupes de travail internationaux dédiés aux livres numériques, où se jouent les évolutions du format ePUB. L'Epub Summit organisé par le laboratoire européen EDRLab, dont le SNE est membre fondateur, est devenu un événement incontournable pour les responsables numériques français et étrangers. Sa deuxième édition s'est déroulée les 9 et 10 mars 2017 à Bruxelles, accueillant 150 professionnels venus du monde entier pour échanger sur l'évolution des formats et inventer la lecture numérique de demain.

« Les Assises du livre numérique... un rendez-vous majeur, valorisant la prise de parole d'experts internationaux. »

+ Pour aller + loin

Vidéos et synthèses des Assises du livre numérique.

PNB : DÉJÀ PRÈS DE 1 100 ÉDITEURS PRÉSENTS

PNB (Prêt Numérique en Bibliothèque), coordonné par Dilicom sous l'égide du ministère de la Culture et soutenu par le SNE, est un dispositif ouvert à tout libraire, tout éditeur et toute bibliothèque de lecture publique. Il permet de gérer les offres de prêts de livres numériques en bibliothèque.

D'après les données récentes publiées par Dilicom, les publics de plus de 2 200 bibliothèques ont désormais accès au prêt de livres numériques en France, en Belgique et en Suisse. Le nombre d'emprunts effectués par les usagers a dépassé les 200 000 en 2016, à partir des 14 995 fichiers acquis par les bibliothèques en 2016 et 12 716 en 2015. Le catalogue des 135 000 titres déjà disponibles pour les bibliothèques représente 70 % de l'offre grand public des 1 097 éditeurs et marques éditoriales raccordées.

Le SNE est signataire des « Recommandations pour une diffusion du livre numérique par les bibliothèques publiques » et invite tous les éditeurs à rendre disponibles leurs catalogues. Les conditions tarifaires et d'utilisation des livres numériques sont définies par les éditeurs.

Aujourd'hui, plusieurs types d'offres coexistent dans PNB. La première recommandation appelle les éditeurs à « donner accès aux bibliothèques publiques à l'intégralité de la production éditoriale ». Elle vise à prouver le caractère efficient de ces offres au bénéfice des politiques de lectures publiques, et à pérenniser les modèles contractuels qui se déploient en France et en Europe.

Le dispositif PNB tire bénéfice du savoir-faire de tous les acteurs de la chaîne du livre, valorisant le travail de prescription des libraires et des bibliothécaires. Cette solution de prêt a été élaborée en concertation avec les bibliothèques qui sont ainsi toujours plus nombreuses à s'y raccorder, comme le rappelle le réseau Carel dans un communiqué paru fin 2016 : « Au départ de PNB, de grandes villes surtout s'étaient lancées. Ce n'est plus le cas, le champ s'est élargi : de petites villes, des Bibliothèques Départementales de Prêt, des groupements de ville rejoignent le système. »



Pour aller + loin

Recommandations pour une diffusion du livre numérique par les bibliothèques publiques

« LA RENTRÉE LITTÉRAIRE POUR TOUS »

Lancée en 2013, cette opération initiée par le SNE en partenariat avec la BnF, connaît un succès croissant auprès des éditeurs. L'objectif est de rendre les livres de la rentrée littéraire accessibles sans délai aux personnes aveugles ou malvoyantes, dans un format numérique adapté. Le Centre national du livre (CNL), dans le cadre de sa mission d'aide à la diffusion du livre en direction de tous les publics, finance l'intégralité des frais d'adaptation. Chaque année, les éditeurs volontaires envoient leurs ouvrages structurés en format XML, via la plate-forme Platon de la BnF, à des associations, chargées de les adapter pendant l'été aux formats audio, braille ou gros caractères. En 2016, 76 éditeurs ont participé contre 72 en 2015, 317 titres ont été adaptés, dont 41 romans Jeunesse. Soit 86 % des titres figurant sur les listes des sélections des prix littéraires. Cette initiative illustre l'engagement des éditeurs français à rendre leurs livres numériques disponibles, que ce soit par la coopération active avec les associations spécialisées, ou, depuis 2016, par la production de livres numériques nativement accessibles.

135 000

livres numériques sont disponibles en bibliothèques.

200 000

emprunts de livres numériques ont été effectués en bibliothèques en 2016.

LA 6^e ÉDITION DES DIALOGUES AUTEURS-ÉDITEURS

Le 23 novembre dernier, la Fédération des éditeurs européens (FEE), avec le soutien de la SOFIA, a organisé au Parlement européen de Strasbourg la sixième édition des dialogues auteurs-éditeurs.

Les deux tandems invités étaient, d'une part l'auteur néerlandais Geert Mak, auteur notamment de *Voyage d'un Européen à travers le XX^e siècle* et son éditrice, Mizzi van der Pluijm, d'autre part Léonor de Récondo, auteur entre autres de *Amours* (prix des libraires et Grand Prix RTL Lire 2015) accompagnée de son éditrice Sabine Wespieser. Seize députés européens étaient présents, parmi lesquels Mary Honeyball (Royaume-Uni, Travailliste), marraine de l'événement. Lors du dialogue néerlandais,

« Le prix unique, c'est la loi de l'égalité des chances. »

Sabine Wespieser

Mizzi van der Pluijm a fait allusion au récent décès de l'éditeur néerlandais des *Versets Sataniques* pour rappeler que le rôle de l'éditeur est de « mettre les choses sur la table et susciter des discussions ». Geert Mak a comparé l'éditeur à un coach de football, à un travailleur social et à un psychologue, réunissant à la fois bon goût, intuition et sens commercial et a qualifié l'écriture de projet collectif. Il a souligné l'apport du prix unique du livre pour la survie des libraires, qui ont une fonction culturelle. Interrogée sur le futur, Mizzi van der Pluijm a estimé que tant que « des gens auraient envie d'écrire », il faudrait toujours des éditeurs. Lors du dialogue français, Sabine Wespieser a rappelé que sans le prix unique, sa maison n'existerait pas : « c'est la loi de l'égalité des chances » et que son métier consiste à faire un choix émotionnel, à accepter la responsabilité de lui trouver le plus de lecteurs possible et à mettre en œuvre une chaîne pour transmettre un enthousiasme. Selon Léonor de Récondo, « écrire un livre est très sensible ; pour le faire en toute liberté, il faut se sentir en confiance,



Pierre Dutilleul, Léonor de Récondo et Sabine Wespieser lors des dialogues auteurs-éditeurs.

se sentir compris ». Insistant sur le prix unique, Sabine Wespieser a ainsi affirmé que « les livres qui se vendent payent pour les livres qui ne se vendent pas » et que « la violence du marché est compensée par le politique ; nous avons besoin de vous [les députés] pour continuer à créer de la valeur ». Elle précise que les libraires sont les premiers alliés des éditeurs, « dans une librairie on trouve ce que l'on ne cherche pas, contrairement à ce qui se passe sur Amazon ». Servis par deux tandems à la fois émouvants et de haut niveau, ces dialogues auteurs-éditeurs ont permis de mieux comprendre l'intimité de la relation auteur-éditeur au quotidien et de rappeler les fondamentaux de l'édition.

HOMMAGE AUX DEUX ÉDITRICES VICTIMES AU BATACLAN

En novembre 2015 la France entière était endeuillée et pleurait les victimes des attentats du Bataclan. Un an après, le sne et le cnl n'oublient pas que deux jeunes éditrices, Lola Salines, 29 ans, éditrice jeunesse chez Gründ (groupe Éditis) et Ariane Theiller, 24 ans, qui travaillait chez Rustica (groupe Média-Participations), ont perdu la vie. Une plaque à leur mémoire a été dévoilée le 16 novembre 2016 au centre national du livre, en présence de leurs familles et confrères.

INTERPROFESSION : INITIATIVES ET ACTIONS DU SNE

Rencontres interprofessionnelles, actions de formation, journées d'information... le Syndicat national de l'édition joue un rôle actif au service des éditeurs et de l'interprofession.

PIERRE DUTILLEUL AUX RENCONTRES PROFESSIONNELLES DE BRIVE

La 35^e Foire du Livre de Brive s'est déroulée du 4 au 6 novembre 2016. Pour la deuxième année, des rencontres professionnelles ont réuni différents acteurs de la chaîne du livre et de la Région. Pierre Dutilleul, Directeur général du SNE, est intervenu sur le thème « Un nouveau livre est-il en train d'apparaître ? » pour porter le point de vue des éditeurs.

Le thème général du débat portait de différents constats : en 2015, les ventes de livres ont renoué avec la croissance, après quatre années de baisse. Par ailleurs, la forte progression annoncée des outils numériques ne s'est pas concrétisée. Au-delà des chiffres, on a pu relever également de profonds changements dans la typologie des ouvrages, la *bestsellerisation*, le rôle et le métier d'auteur, le profil du lecteur/acheteur et l'évolution du métier des libraires.

SAVOIR UTILISER LE FICHIER EXHAUSTIF DU LIVRE

La commission Circuit du livre du SNE a organisé, avec Dilicom et la Commission de liaison interprofessionnelle du Livre (CLIL) plusieurs sessions d'information sur les bonnes pratiques du Fichier Exhaustif du Livre (FEL), à destination des éditeurs adhérents. Le FEL, base commerciale de référence pour les librairies physiques ou numériques en France ou à l'étranger, référence tous les livres imprimés et numériques ainsi que certains autres produits vendus dans ces mêmes points de vente. Ces sessions ont pour objectif d'aider les éditeurs à mieux utiliser la classification Clil (Thèmes Clil) pour que leurs ouvrages gagnent en visibilité dans le fichier. Ce fichier est consulté annuellement par quelques 5000 utilisateurs différents (dont environ 3000 librairies).

FORUM 2016 ENTREPRENDRE DANS LA CULTURE

La commission Internationale du SNE a participé à la deuxième édition du Forum *Entreprendre dans la Culture* qui s'est tenu en mai 2016 à Paris, à la Gaîté Lyrique, à l'initiative du ministère de la Culture et de la Communication. La commission a organisé une table ronde pour promouvoir le métier de responsable de droits.

PROCHAINEMENT : LES 1^{ères} ASSISES DU LIVRE JEUNESSE

► Pour répondre aux besoins de l'interprofession, les éditeurs du groupe Jeunesse du SNE organiseront les premières Assises de la littérature Jeunesse, le 2 octobre 2017 à la BnF. Cet événement est destiné aux professionnels, aux étudiants et à toutes les personnes intéressées par ce secteur. Il s'agira d'une journée très pédagogique pour expliquer ce qu'est le métier d'éditeur et la chaîne du livre Jeunesse dans son ensemble, de l'auteur au lecteur.

LE SNE PRÉSENT À « JOBTRAIL », PREMIER SALON APEC POUR LES ÉTUDIANTS FRANCILIENS

En partenariat avec l'Université Paris 8 et le Conseil Régional d'Île-de-France, l'Apec a organisé le 24 novembre dernier son premier *Jobtrail*, forum destiné aux étudiants de l'enseignement supérieur. Cette journée visait à présenter aux étudiants les offres des secteurs représentés. Axelle Chambost, chargée des affaires sociales pour le SNE, aux côtés des représentants des Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi de l'audiovisuel et du spectacle, a pu échanger avec une soixantaine d'étudiants sur les métiers de ces secteurs au cours de deux ateliers.

3000
LIBRAIRES
utilisent le FEL.

2 octobre
2017
1^{ères} Assises de la littérature
Jeunesse à la BnF.



AU PLAISIR DE LIRE

« *La lecture, une porte ouverte sur un monde enchanté* » disait François Mauriac. Fort de cette conviction, le SNE et ses partenaires créent et participent à des événements pour inviter tous les publics, à découvrir les joies et le plaisir de lire. De Livre Paris à la *French Comic Framed* à New York, du livre audio à Grignan aux livres d'arts à Beyrouth, des Petits champions de la lecture à Partir en Livre, les éditeurs du SNE s'unissent pour faire rayonner l'édition, le livre et la culture française en France et dans le Monde.



LIVRE PARIS 2017, LA RÉNOVATION SE POURSUIT

La 37^e édition de Livre Paris s'est achevée le 27 mars dernier confirmant le succès de la nouvelle dynamique qui porte le salon depuis 2016.

Inaugurée par le Président de la République, François Hollande, cette édition a connu une fréquentation en hausse de 3 % et une forte présence du jeune public. Avec 3 000 auteurs et 1 200 exposants dont 10 régions et plus de 50 pays, un pavillon dédié aux Lettres d'Afrique, le salon a permis de rassembler lectrices et lecteurs autour de rencontres inattendues, de tables rondes exceptionnelles et de découvertes de littératures méconnues.

Le Maroc, premier pays arabe et africain invité d'honneur, a séduit un large public grâce à la qualité de sa programmation et la chaleur de son accueil.

Plus de 22 000 participants aux conférences et débats ont témoigné de l'enthousiasme des visiteurs pour le livre et la culture ainsi que de leur attachement à la richesse éditoriale et à la liberté d'expression.

Le thème *Imagine*, fil conducteur des animations quotidiennes, a offert au public une découverte des différentes scènes au travers de débats et de rencontres inédites.

Les Flâneries littéraires, qui avaient rencontré un formidable succès



en 2016, ont permis au public de cheminer dans le salon, guidés par de passionnants passeurs du livre. À moins de 30 jours du premier tour de l'élection présidentielle en France, Livre Paris a aussi replacé le livre et la culture au cœur du débat politique, les candidats s'y succédant. Le SNE avait pris l'initiative d'adresser un questionnaire à tous les candidats sur leur programme concernant les grands enjeux politiques, économiques et sociaux du livre et de la lecture, ce qui a nourri des échanges en petits comités avec notamment Emmanuel Macron, Jean-Luc Mélenchon et Benoît Hamon. Leurs réponses sont à consulter sur le site du SNE.

« Plus de 22 000 participants aux conférences et débats ont témoigné de l'enthousiasme des visiteurs pour le livre et la culture. »



LES NOUVEAUTÉS DE L'ÉDITION 2017

► Une tarification à la baisse

— Un tarif « prévente », disponible exclusivement sur Internet, plus avantageux assorti d'un accès direct au contrôle.

— Un tarif jours (semaine ou week-end).

— Un *Pass Grand Lecteur* (accès illimité au Salon pendant 4 jours -hors matinée professionnelle- et à l'inauguration pour le titulaire accompagné d'un invité).

► Un nouveau site web

Le site www.livreparis.fr a été rénové, en *responsive design*, plus riche en contenus éditoriaux, avec une navigation simplifiée.

► La jeunesse à la fête

Une nouvelle scène Jeunesse, dédiée aux 6-15 ans, avec une véritable scène fermée a accueilli spectacles, auteurs, artistes, *booktubeurs* et blogueurs. Une librairie spécialisée et un coin atelier ont permis de raconter des

histoires ou de manier feutres, papier, images et mots pour de jeunes auteurs en herbe. Le square jeunesse a proposé également une exposition d'illustrateurs et écrivains connus du jeune public. Des espaces Jeunesse ont aussi offert des animations dédiées sur le Pavillon Maroc et le Pavillon des Lettres d'Afrique.

► Un plan repensé

Le plan du Salon a été redessiné, avec une nouvelle disposition

SQUARES THÉMATIQUES : PLUS D'INTERACTIONS AVEC LES PUBLICS

Comme chaque année, plusieurs éditeurs du SNE ont occupé des espaces collectifs afin de valoriser la diversité et la richesse de leur secteur éditorial : ce fut le cas des éditeurs des groupes Art et Beaux-livres, Sciences pour tous, Religion et des éditeurs de livres audio.

LE SQUARE DES ARTS

Sur le Square des Arts, les éditeurs du groupe Art et Beaux-livres, ont proposé deux animations quotidiennes.

L'Atelier Aléatoire de Thibaut Camdessus

L'artiste a réalisé le portrait psychologique et artistique de

visiteurs d'après un questionnaire. Des portraits abstraits faits de géométries et de couleurs reflétant la personnalité de l'interviewé. Ces œuvres uniques étaient ensuite imprimées sur un papier de qualité en moins de dix minutes.

L'Atelier Litho de Nicolas Draeger

Nicolas Draeger (éditions Anthèse) a invité des artistes à réaliser des dessins sur pierre tirés en direct sur sa presse lithographique. Artistes, dessinateurs, architectes, designers et autres invités du Salon se sont succédé et ont produit des œuvres exposées sur le Square. Parmi les artistes participants, Peter Klasen et Jacques Monory... Des démonstrations ont également été organisées spécialement pour les scolaires.

GROUPE RELIGION

Forts du succès de 2016, les éditeurs du groupe étaient présents sur le Square Religions, Culture et Société. Ils y ont proposé des conférences ou des tables rondes avec une programmation ouverte et œcuménique sur une scène partagée avec le Square Savoirs

et Connaissances. Les éditeurs ont annoncé à cette occasion la sortie prochaine d'un catalogue d'une bibliothèque idéale regroupant quelques 900 titres d'ouvrages « incontournables », classés par thématiques -histoire des religions / doctrines / spiritualités d'aujourd'hui/... - subdivisées en chapitres : judaïsme, christianisme, islam, bouddhisme, hindouisme et sagesses chinoises.

L'ESPACE LIVRE AUDIO

Depuis deux ans, les éditeurs de Livre audio du SNE se réunissent sur un espace collectif. Cette année, ils ont proposé plusieurs animations interactives avec le public, notamment un quizz audio quotidien.

Le public a pu également assister, sur la scène professionnelle, au *making-of* d'un livre audio en partenariat avec France Musique dans un studio d'enregistrement improvisé. L'éditrice Paule du Bouchet (Présidente de la commission Livre audio) assistée d'Esther Lenneman a mené cette démonstration en présence de Daniel Pennac, auteur, et du comédien Gregori Baquet.



des espaces thématiques, pour un parcours plus fluide.

► Les coulisses de l'édition

La scène professionnelle, conçue avec la commission Sociale du SNE, a fait découvrir les métiers de l'édition. Le Forum des métiers de l'édition, les ateliers et débats ont permis d'échanger avec les professionnels de la chaîne du livre.

► Les ateliers Livre Paris

Accessibles uniquement sur inscription, ces ateliers se sont déroulés dans un espace intimiste de 40 places assises, pour favoriser l'interactivité entre le public et les intervenants.

Parmi les thèmes abordés : les nouvelles pratiques de lecture, le numérique, les réseaux sociaux de la lecture, les critiques, les blogueurs et *booktubers*, etc.

► BaladEnigm

En partenariat avec *Balad'enigm*, un jeu de piste familial a proposé aux participants de répondre à des questions thématiques, avant l'ouverture de Livre Paris. L'occasion d'explorer les quartiers du Marais, de Saint-Michel de Saint-Germain à la découverte de librairies atypiques, de cafés littéraires ou de maisons d'écrivains. Les participants se sont retrouvés le 25 mars au Salon pour le tirage au sort des gagnants.

LIVRE-PARIS : UNE SCÈNE BD POUR TOUTES LES FORMES DE BD

Didier Pasamonik, programmateur de la scène BD

La scène BD de Livre Paris donne une visibilité aux éditeurs exposants à Livre Paris bien sûr mais, car il faut agir en prospective, ouvre également sa programmation à des exposants potentiels. Les événements que nous organisons s'emploient à rendre lisibles les grandes tendances éditoriales du moment, en donnant voix à un maximum d'éditeurs, grands et petits, sans chapelle aucune : aussi bien les « *blockbusters* » (*Lucky Luke*, *Mickey*, *Les Légendaires...*) que les récits intimistes plus pointus. Cette

éditorialisation assumée permet de représenter toutes les formes de BD, de *comics* et de mangas. En moyenne, ces deux dernières années, 25 événements très diversifiés ont été organisés avec comme objectif de satisfaire un maximum d'éditeurs exposants dans une programmation éditoriale suffisamment attractive pour attirer le public néophyte et pour présenter une offre culturelle inédite. Le droit, les relations internationales, les grands héros d'hier et d'aujourd'hui, la BD au cinéma, le *comics* en France, les dédicaces, la médiation culturelle, Paris, l'adaptation littéraire, la bipolarité, les femmes, l'Asie, l'art de la BD, les grands mythes, le western, la carte blanche de Pascal Ory sur l'histoire de la BD ont été les grands thèmes de 2017. Pour les adultes comme les plus jeunes (*Schtroumpfs*, *Légendaires*, *mangas...*).

la médiation, un urbaniste, des juristes, des historiens, un philosophe, des réalisateurs de films et de séries TV ont dialogué avec les auteurs.

Les rencontres « Comment naît une loi ? », « Imagine la paix », les Ateliers bande dessinée ont été programmés spécialement en direction des scolaires. Sur ces deux dernières années, la jauge de 70 visiteurs a été remplie quasiment en permanence même pour les sujets les plus difficiles. Les angles choisis et la présence dans les animations de journalistes de la presse, spécialisée comme généraliste, permettent de diffuser ces animations au-delà de la seule scène BD. Des *Facebook Live* : celui de Kim Jun Gi en 2016 a réuni 5 000 visiteurs, ceux de Taniguchi ou de Poupée/Nishi cette année ont rassemblé 1 500 spectateurs en moyenne. L'objectif de l'année prochaine sera de multiplier ces captations.



UNE ANIMATION INTERDISCIPLINAIRE

La programmation affiche une volonté d'ouverture. En 2016 par exemple, des libraires, des institutions spécialisées dans

LE MAROC, PAYS INVITÉ D'HONNEUR DE LIVRE PARIS 2017

Pour la première fois de l'histoire du salon, un pays arabe et africain a été invité d'honneur. Sur un pavillon somptueux, le Maroc a présenté la variété et la vitalité de sa production littéraire, en genres, styles et langues.

Au Maroc, le livre a une présence multiple, une tradition sans cesse réinventée, très valorisée au sein du pavillon. Sur un espace de 450 m², accueillant et ouvert, le Maroc présentait différentes activités, de la reliure aux éditions graphiques en passant par la littérature, mettant en valeur la diversité et la richesse de sa culture, avec comme fil conducteur « Maroc à livre ouvert ». Le public a pu aussi découvrir les villes marocaines ayant marqué la littérature.

Aux côtés de leurs éditeurs, trente-quatre auteurs, reconnus internationalement ou nouveaux talents, émergents et prometteurs, ont fait le voyage pour célébrer la force des liens culturels entre le Maroc et la France, parmi lesquels Mohamed Bennis, Mahi Binebine, Zakia Daoud, Abdelatif Laabi, Mohamed Nedali, ou encore Leila Slimani et Tahar Ben Jelloun. Débats, cafés littéraires, entretiens consacrés à des figures importantes et marquantes de la littérature marocaine actuelle, à l'évocation de grandes figures disparues... Le public a pu assister à des rencontres entre intellectuels, journalistes, politiques, représentants d'associations et leurs homologues français pour débattre des questions portant sur la relation France-Maroc. Le thème « Maroc à

livre ouvert », a mis en avant les enjeux liés aux questions de la littérature en particulier, de la culture et des questions de société en général.

THE PARIS BOOK LOVERS PARTY

> Pour la deuxième année consécutive, la commission Internationale du SNE a organisé une soirée festive sur une péniche, avec le soutien du BIEF, de l'Institut français, de la SCELFF et du SNE. Ce moment d'échange a permis de réunir les différents acteurs de l'édition à l'international – responsables de cessions et acquisitions de droits, éditeurs français et étrangers, agents, scouts...

FRANCFORT 2017 : DE LIVRE PARIS À LA FOIRE DE FRANCFORT

En préambule à l'invitation de la France à Francfort, trois rencontres ont été organisées au Salon Livre



Conférence « Liberté de publier en 2017 »

Paris. Une rencontre professionnelle « Allemagne-France, deux modèles de diffusion du livre », une rencontre grand public « Aller-retour Paris-Francfort » entre Marie Desplechin et Thomas Melle, nouvelle voix de la littérature allemande contemporaine. Et une rencontre institutionnelle et politique organisée par le SNE en partenariat avec le Börsenverein « Liberté de publier en 2017 : expériences des éditeurs en France, en Allemagne et dans le monde » : Anne-Marie Métaillé (Éditions Anne-Marie Métaillé), Jo Lendle (Carl Hanser Verlag), Pierre Dutilleul (Syndicat national

de l'édition), Edwy Plenel (Médiapart) et Alexander Skipis (*Börsenverein*, association des éditeurs et libraires allemands) ont échangé autour de la liberté de publier, droit fondamental, pourtant quotidiennement attaqué dans certains pays et dont la situation s'est même fortement détériorée ces derniers mois en Turquie notamment... Au-delà, ils ont rappelé que même en Europe, la liberté de publier n'est pas un acquis. En témoignent les menaces liées aux stratégies des géants d'Internet ou des lois sécuritaires.

« FRANCFORT EN FRANÇAIS »

En 2017, la France est invitée d'honneur de la Foire de Francfort. « Francfort en français » a débuté dès janvier avec des manifestations labellisées.

Tout au long de 2017, les échanges et manifestations entre éditeurs français et allemands se sont intensifiés pour faire connaître les auteurs français au public allemand. En lien constant avec Paul de Sinety et l'équipe du commissariat, le SNE a contribué activement, par l'intermédiaire de ses groupes et commissions, notamment la commission Internationale, à la

préparation de cet événement : choix des 60 auteurs invités, propositions des axes à développer, des manifestations... Parmi les thèmes mis en avant : la jeunesse, la BD, l'innovation, l'interopérabilité, la langue française à travers le monde, les adaptations littéraires audiovisuelles et l'environnement. L'objectif étant de promouvoir les missions de l'édition française, ses spécificités et son savoir-faire et de renforcer la coopération éditoriale et culturelle entre les deux pays dans l'espoir que les cessions de droits spécifiques qui s'inscrivent dans l'exception culturelle française, augmentent.

« FRANCFORT EN FRANÇAIS » DU 10 AU 15 OCTOBRE 2017

Placé sous le patronage du Premier ministre, porté par l'Institut français, avec le soutien des ministères des Affaires étrangères et du Développement international et de la Culture, « Francfort en français » est organisé avec le SNE, le CNL, la Sofia le Bief et l'Ambassade de France en Allemagne. L'opération associe de très nombreux partenaires, dont un comité de mécènes (présidé par BNP Paribas) et les collectivités territoriales françaises.

LE MOT DE

Paul de Sinety, commissaire général de l'invitation française à Francfort



« “FRANCFORT EN FRANÇAIS” SERA AUSSI UNE GRANDE FÊTE POUR LE LIVRE, LA LANGUE FRANÇAISE ET LES AUTEURS. »

« Francfort en français/ Frankfurt auf Französisch » : la France, pays invité d'honneur à la Foire du livre de Francfort. La dernière invitation de la France, en tant que pays invité d'honneur à la Foire du livre de Francfort remonte déjà à 1989, quelques semaines avant la chute du Mur. 30 ans plus tard et alors que le secteur du livre doit relever de multiples défis, « Francfort en français » offrira une opportunité exceptionnelle pour relayer les points de vue concertés des professionnels français, allemands et européens, et proposer aux décideurs politiques de nos deux pays des solutions qui garantissent nos modèles économiques, souvent remis en cause à Bruxelles.

« Francfort en français » sera aussi une grande fête pour le livre, la langue française et les auteurs. La réalisation d'un pavillon de 2500 m², a été confiée aux étudiants de l'École supérieure d'art et de design de Saint-Étienne, sur le thème du livre et de l'hospitalité. 105 écrivains de langue française – tous traduits en allemand – participeront à des lectures, débats et performances littéraires. Ils reflèteront la diversité éditoriale de langue française (fiction, non-fiction, bande dessinée ou livre de jeunesse...). Une programmation « off » fera également découvrir au grand public ces voix françaises et francophones – en partenariat avec l'OIF, la Suisse et Wallonie-Bruxelles –, dans

de nombreux lieux culturels de la ville.

Signe de l'enthousiasme pour cette invitation, de l'autre côté du Rhin, une hausse des cessions vers la langue allemande se constate depuis 2015. Une saison culturelle française célèbre, depuis février dernier, la culture et la langue française sur l'ensemble du territoire de la République fédérale. Au total plus de 300 invitations d'auteurs, 400 événements pluridisciplinaires labellisés... La plus importante manifestation culturelle de la France en Allemagne, réalisée à partir d'une passion partagée entre nos deux pays pour le livre et la lecture.

LA FORCE DU COLLECTIF POUR UNE MEILLEURE VISIBILITÉ ...

Livres d'art, livres audio, BD, jeunesse... les éditeurs du SNE se regroupent pour participer à des événements grand public, en France et à l'international. Ensemble, avec leurs partenaires de l'interprofession, ils créent une dynamique efficace.

LE FESTIVAL DE L'HISTOIRE DE L'ART 2017

7^e rendez-vous du livre d'art à Fontainebleau

Le Festival de l'histoire de l'art s'est déroulé au château de Fontainebleau, du 2 au 4 juin 2017. Rendez-vous de tous ceux qui écrivent l'histoire de l'art et font connaître et aimer l'histoire de l'art à un large public, le Festival avait pour thème, la Nature, et comme pays invité, les États-Unis. Le salon du livre et de la revue d'art du festival s'affirme depuis son origine comme une composante essentielle de la manifestation. Le livre d'art est l'expression du travail d'éditeurs passionnés, inventifs, militants. Il illustre leur rôle indispensable dans la construction, la diffusion et l'enseignement de l'histoire de l'art.

Parrainé par le Syndicat national de l'édition et son groupe Art et Beaux-Livres, il reçoit le soutien du Centre National du Livre et l'appui du Syndicat de la librairie française. Éditeurs et libraires s'y retrouvent dans une étroite et conviviale complémentarité.

LE LIVRE D'ART À BEYROUTH POUR LA 3^e ANNÉE

Des éditeurs unis et mobilisés

Le Salon du livre francophone de Beyrouth est le troisième salon francophone dans le monde après celui de Paris et Montréal.

Sa 23^e édition s'est tenue du 4 au 13 novembre 2016. Pour la troisième année consécutive, le Syndicat national de l'édition a souhaité renforcer les échanges culturels entre la France et le Liban où 45 % de la population est francophone, en mobilisant des éditeurs majeurs de la scène française pour promouvoir l'édition française d'art et de beaux-livres.



16 ÉDITEURS FRANÇAIS PRÉSENTS À BEYROUTH

Actes Sud • ACR éditions • Les Arts Décoratifs • Beaux-Arts de Paris éditions • Beaux-Arts éditions • Les éditions de la BnF • Citadelles & Mazenod • Courtes et Longues • Diane de Selliers • Le Fonds Hélène et Edouard Leclerc pour la Culture • Flammarion • Gallimard • Monelle Hayot • Musée du Louvre éditions • Éditions Norma • Réunion des musées nationaux-Grand Palais

PRIX MÉDITERRANÉE DU LIVRE D'ART ET DU BEAU-LIVRE

Troisième édition

Ce prix a été créé en 2015, à l'initiative du Centre Méditerranéen de Littérature et du groupe Art et Beaux-livres du SNE pour célébrer la Méditerranée et la diversité de

ses facettes. Dévoilé le 27 mars 2017, il a été remis le 30 mai, à l'occasion de la 32^e édition de la Comédie du Livre à Montpellier.

Le prix du plus beau livre a récompensé cette année Nicolas Henry pour son livre *Cabanès Imaginaire Autour du Monde* (Albin

Michel) ; le prix du meilleur catalogue a décoré la Fondation Alliances, Maroc, pour son ouvrage intitulé *Essentiel paysage, l'art contemporain africain et l'environnement* ; le prix « coup de cœur du jury » a été décerné à Titouan Lamazou pour son titre *Œuvres vagabondes (1965-2015)* (Gallimard).

EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL

FRENCH COMICS ASSOCIATION... LA BD FRANÇAISE À NEW YORK

La *French Comics Association* (FCA) a été créée en janvier 2016 par le groupe Bande dessinée du SNE et sous l'impulsion du Centre National du Livre (CNL) pour faire connaître aux États-Unis le patrimoine franco-belge du neuvième art. La FCA fédère plusieurs éditeurs majeurs de bande dessinée, dont les éditions Casterman, Dargaud, Delcourt, Dupuis, Gallimard BD, Glénat, Futuropolis, Le Lombard, Rue de Sèvres et Soleil. Le SNE en est membre actif, et Jean-Guy Boin, Directeur général du Bureau international de l'édition française (BIEF), membre d'honneur. Sa première action a été l'organisation du festival *French Comics Framed* qui s'est déroulé à New York du 26 septembre au 5 novembre 2016. Ce festival a débuté par une exposition

à la *Cooper Union* présentant des planches grand format d'œuvres du patrimoine franco-belge. Il s'est prolongé à la *New York Comic Con*, du 6 au 10 octobre, sur le stand de la FCA destiné à faire découvrir au grand public de nombreuses bandes dessinées dans leur traduction anglophone.

Les seize auteurs invités, présents pour des conférences et des dédicaces, ont également été accueillis pour des rencontres par six institutions culturelles et universitaires prestigieuses : la librairie Albertine, *The Society of Illustrators*, la *School of Visual Arts*, le *Museum of the City of New York*, *The Cooper Union*, la *Columbia University*. Les événements du festival *French Comics Framed* ont été organisés avec le soutien des services culturels de l'ambassade de France aux États-Unis.



À VENIR : PRIX VENDREDI, 1^{er} PRIX NATIONAL DE LITTÉRATURE ADO

Les éditeurs du groupe Jeunesse lancent en 2017 le Prix Vendredi, premier Prix de littérature Ado (destinée aux plus de 13 ans). À l'instar des grands prix littéraires de la rentrée, ce prix, d'un montant de 2 000 €, sera remis pour la première fois en octobre 2017. Tous les éditeurs jeunesse de romans d'auteurs français publiés en 2017 dans un département jeunesse d'une maison d'édition, à destination des plus de 13 ans, sont invités à concourir.

COMPOSITION DU JURY

Philippe-Jean Catinchi (Le Monde),
Françoise Dargent (Le Figaro),
Catherine Fruchon-Toussaint (RFI),
Michel Abescat (Télérama),
Raphaëlle Botte (Lire),
Marie Desplechin, Nathalie Lebreton,
Sophie Van der Linden
et Véronique Ovaldé (sous-réserve).

Avec le soutien de la Fondation La Poste.

LE LIVRE AUDIO À GRIGNAN

Les éditeurs de la commission Livre audio ont participé pour la première fois au Festival de la correspondance de Grignan en juillet 2016 qui avait pour thème « l'exil ». Ils ont organisé deux conférences, dont une lecture de Paule du Bouchet, présidente de la commission. Cette participation a été organisée en partenariat avec la librairie « Ma main amie », de Grignan, qui présentait une sélection de livres audio proposée par les éditeurs de la commission.



LES PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE : UN MAILLAGE TERRITORIAL QUI SE RENFORCE

Placé sous le haut patronage de la ministre de l'Éducation nationale, présidé par Antoine Gallimard et parrainé par la comédienne Dominique Blanc, pensionnaire de la Comédie-Française et par l'écrivain Timothée de Fombelle, les Petits champions sont une initiative des éditeurs du groupe jeunesse du SNE.

Ouvert à tous les enfants scolarisés en CM2 en France métropolitaine et dans les territoires d'outre-mer, le jeu a pour objectif d'encourager la lecture à voix haute chez les plus jeunes pour leur rappeler combien lire est un plaisir qui se partage ! Pour cette 5^e édition, on note une participation des classes en hausse de 33 % par rapport à l'an passé. Le taux d'inscription des groupes de lecture fait franchir le cap des 30 000 participants, répartis sur plus de 700 communes.

D'étapes locales en étapes régionales, les petits champions s'acheminent tout au long du printemps vers la grande finale nationale. Ce sont 14 finalistes (1 par région, dont la Corse et l'outre-mer) qui sont montés cette année sur la prestigieuse scène de la Comédie-Française, partenaire historique de l'opération.

UN LIVRE AUDIO PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE

À l'initiative de la commission Livre Audio et de sa présidente Paule du Bouchet, la gagnante 2016 a enregistré un livre audio, dans un studio professionnel. Tiré à 1 500 exemplaires, le livre audio a été diffusé au niveau national pour promouvoir le jeu et offert en souvenir aux finalistes.



PARTENAIRES EN SOUTIEN

LA FONDATION D'ENTREPRISE LA POSTE

Antoine Gallimard et Philippe Wahl ont signé à Livre Paris un partenariat qui repose sur un double objectif : l'accès à l'écriture pour tous et la découverte du plaisir de la lecture à voix haute. « Lire, écrire » sont deux piliers fondamentaux auxquels la jeune génération doit avoir accès.

L'AGENCE VOA

Studio d'enregistrement de voix off, l'agence VOA apporte désormais son concours technique pour le tournage de vidéos et d'interviews au moment de la grande finale nationale. Ils réalisent également des pastilles vidéos, diffusées toutes les semaines afin de prodiguer aux participants de nombreux conseils pour bien lire à voix haute.

LA CHARTE DES AUTEURS ET ILLUSTRATEURS JEUNESSE

Transmettre aux nouvelles générations le plaisir de lire constitue un enjeu majeur auquel Les Petits champions de la lecture et la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse œuvrent avec conviction et passion. Ils ont signé une lettre d'intention, symbolisant ce nouveau partenariat. Ils s'associent pour contribuer à valoriser et promouvoir la littérature Jeunesse et ses créateurs en tissant des liens entre les auteurs, les éditeurs, les organisateurs, et tous les bénévoles qui contribuent à la réussite de cette opération.

LES 3 LAURÉATS DE LA FINALE 2016

- > 1^{er} place : ZÔÉ *Qui veut la peau d'Artie Show* d'Emmanuel Tredoz (Nathan)
- > 2^e place : THÉO *Le feuilleton d'Ulysse* de Murielle Szac (Bayard Jeunesse)
- > 3^e place : LOLA *La disparition de Théo* de Didier Leterq (Éditions Belin)

Les dix petits champions lors de la finale nationale du 22 juin 2016 accompagnés de leurs auteurs.



LE SNE S'ENGAGE POUR LA LECTURE ET LA CRÉATION

Au côté des éditeurs, le SNE se mobilise pour participer à de nombreuses initiatives en faveur de la lecture et de l'écriture... Découverte.

PARTIR EN LIVRE 2017, DU 19 AU 30 JUILLET

« Partir en livre, la grande fête du livre pour la jeunesse », organisée par le Centre national du Livre (CNL), se déroule l'été.

Elle est devenue, depuis 2015, l'une des grandes fêtes culturelles nationales et populaires françaises rencontrant un succès grandissant. En 2016, elle a réuni 500 000 personnes autour de plus de 3 000 événements gratuits. À cette occasion, les éditeurs Jeunesse du Syndicat national de l'édition proposent une bibliothèque idéale pour les lectures estivales. Cette sélection, non exhaustive, comporte deux titres par maison

d'édition, avec au moins un livre « illustré » (album, documentaire, BD, manga...) et un livre d'un autre genre (roman, conte, théâtre, poésie...). Nouveautés ou classiques, au moins l'un des deux livres proposés est écrit par un auteur francophone.

Les éditeurs de livres audio du SNE, présents dans la bibliothèque idéale, participent également à cette manifestation, en fournissant transats et bornes d'écoute.

Pour aller + loin

Lectures d'été, une bibliographie proposée par les éditeurs du SNE



CONCOURS TFOU D'ANIMATION

Le Syndicat national de l'édition est partenaire de la 3^e édition du concours de scénarios TFOU d'ANIMATION, co-organisé par TFOU et la SACD (Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques), aux côtés de l'association Enfance Majuscule. Ce concours s'inscrit, comme les précédentes éditions, dans une démarche citoyenne de sensibilisation des enfants et de révélation de nouveaux auteurs et scénaristes. Cette année, TFOU défend la thématique de l'égalité et de la mixité avec « Filles et Garçons, Tous à Fond ! ». Le groupe TF1 s'engage à financer la production d'un film de 1'30" à hauteur de 15 000 euros. La projection a lieu en avant-première au Festival International du Film d'Animation d'Annecy en juin 2017, puis est multi-diffusée sur l'antenne de TFOU ainsi que sur les supports digitaux.

PREMIÈRE NUIT DE LA LECTURE Le ministère de la Culture a organisé partout en France, le samedi 14 janvier 2017, la première édition de la Nuit de la Lecture.

Le principe : bibliothèques et librairies ont ouvert leurs portes plus longtemps pour faire partager les plaisirs des livres et de la lecture. Le Syndicat national de l'édition, partenaire de l'événement, a mobilisé ses éditeurs pour participer à cette grande fête de la lecture. Au programme : des animations festives et ludiques pour petits et grands, dès la fin de l'après-midi et toute la soirée.

La première Nuit de la Lecture a été couronnée de succès, puisque près de 16 000 bibliothèques et 3 500 librairies ont ouvert leurs portes.

Et le public a répondu présent, avec plus de 250 000 participants de tous âges.

16 000
bibliothèques et
3 500
librairies
ont ouvert leurs portes.



Pour aller + loin

www.nuitdelalecture.fr



QUESTIONS JURIDIQUES

Le SNE œuvre aux côtés des éditeurs étrangers pour la défense du droit d'auteur, la liberté de publier et l'accessibilité des ouvrages pour le public handicapé... Il travaille ainsi sur huit textes législatifs européens. Si certains dossiers comme la TVA du livre numérique ou l'interopérabilité sont favorables au livre, le droit d'auteur est attaqué à plusieurs niveaux. Cette situation sans précédent exige un travail intense et méticuleux de la part des chargés de mission et des éditeurs du SNE.

PROJET DE DIRECTIVE SUR LE DROIT D'AUTEUR DANS LE MARCHÉ UNIQUE NUMÉRIQUE

Grâce au travail de lobbying mené par le SNE et la Fédération des éditeurs européens (FEE) ces dernières années, le contenu du projet de directive de la Commission européenne sur le droit d'auteur du 14 septembre 2016 est assez modéré et attendu, mais les propositions du Parlement Européen et du Conseil tendent à affaiblir le droit d'auteur.

En 2016-2017, les éditeurs ont insisté sur la nécessité de maintenir un cadre juridique équilibré et de favoriser la méthode du dialogue et du consensus pour répondre aux demandes de nouveaux usages.

Il s'agit de défendre le droit d'auteur en tant que « facteur encourageant l'innovation et permettant la liberté d'expression » et non comme un obstacle au numérique.

Face aux exceptions, le SNE appelle à se méfier du « mythe de la gratuité » et de l'instrumentalisation des demandes d'exceptions au droit d'auteur, telles que celle pour le *text and data mining* émises par les géants d'Internet.

Il demande également des garde-fous en contrepartie du caractère obligatoire de ces nouvelles exceptions affectant principalement le livre.

Un projet de directive modéré mais encore en discussion

La proposition de la Commission européenne est en cours de discussion au Parlement européen et au Conseil. Au Parlement européen, le dossier est traité par plusieurs commissions, dont la commission juridique saisie à titre principal, qui produisent chacune un rapport avec plusieurs centaines d'amendements. Au Conseil, la Présidence émet plusieurs propositions jusqu'à l'obtention d'une position commune. Le texte commun final pourrait être adopté par le Conseil et le Parlement d'ici un an minimum, et transposé en France au plus tôt dans 3 ans.

UN MOUVEMENT EN FAVEUR D'UN AFFAIBLISSEMENT DU DROIT D'AUTEUR AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL

I— Des exceptions risquant d'être élargies, pouvant mener à des situations de concurrence déloyale par rapport à l'offre des éditeurs

Exception pédagogique : selon la proposition d'origine, cette exception applicable entre tous les pays de l'Union européenne permettra à des enseignants et des élèves, dépendant d'un établissement d'enseignement, d'utiliser une œuvre protégée, à des fins non commerciales pour illustrer un enseignement dispensé par des moyens numériques, en classe ou en ligne, sur l'intranet sécurisé de l'établissement. Les discussions en cours proposent de l'étendre au-delà des établissements d'enseignement, ainsi qu'à la formation continue. >>

LES PRIORITÉS DU SNE

La FEE et le SNE renforcent leurs actions de lobbying auprès du Parlement européen et du Conseil. Ils dénoncent un affaiblissement du droit d'auteur au profit des GAFA et se concentrent sur les priorités suivantes :

- encadrer l'exception pédagogique. Le marché des manuels scolaires, dont les établissements d'enseignement sont le marché premier, doit être protégé à travers davantage de garde-fous, en application du Test en trois étapes de la Convention de Berne. Un enjeu stratégique ;
- privilégier les licences sur les exceptions ;
- lutter contre une exception pour le droit de prêt numérique ou tout équivalent (voir « l'arrêt de la CJUE sur le prêt numérique » page 33), qui pourrait entraîner des risques de cannibalisation du marché B2C du livre numérique ;
- clarifier que l'accès à une œuvre grâce à une exception ne donne pas le droit de l'utiliser au titre d'une autre exception.



» **Exception pour la fouille de textes et de données (*text and data mining/TDM*)** : sous la pression des GAFA, la proposition de la Commission couvre déjà les usages commerciaux et pourrait être étendue à d'autres bénéficiaires que les seuls chercheurs. L'intégration du champ commercial entraînerait un risque de transfert de valeur au profit d'acteurs des technologies numériques.

Exception de reproduction par les bibliothèques à des fins de conservation : le champ des bénéficiaires pourrait être étendu au-delà des bibliothèques, et les motifs d'exception élargis au-delà de la simple conservation. Les amendements les plus dangereux proposent une mise à disposition des contenus en accès à distance, voire de créer un droit de prêt numérique.

II— Des réformes indispensables pour le SNE

Le SNE cherche à sécuriser ReLire (pour les œuvres indisponibles). Or le système préconisé par la Commission ne permet pas de légitimer le système français, que la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a déclaré illégal le 16 novembre 2016 (voir « ReLIRE » page 33). Par ailleurs, certains amendements proposent de créer une exception.

À ce stade, l'article autorisant les États à prévoir une compensation pour les éditeurs en cas d'exception est le moins remis en cause.

III— Des sujets controversés pouvant disparaître

Les articles sur la création d'un droit des éditeurs de presse et la responsabilité des plateformes vis-à-vis des contenus téléchargés par les utilisateurs sont les plus controversés et pourraient être rejetés.

INTERNATIONAL : MENACES D'UN AFFAIBLISSEMENT DU DROIT D'AUTEUR

» Sous la pression des pays en voie de développement et des acteurs de l'Internet, l'Organisation mondiale de la Propriété intellectuelle (OMPI) poursuit ses débats. En jeu, l'imposition d'exceptions au droit d'auteur en faveur des bibliothèques et des établissements d'enseignement.

» Pour l'instant, les pays industrialisés, notamment les États-Unis et l'Union européenne, résistent à l'idée de traités sur les exceptions, promue par les pays en voie de développement et émergents, en particulier l'Afrique du Sud et le Nigéria.

» Les gouvernements locaux des pays influents, souvent plus favorables au droit d'auteur, s'étonnent même des positions prises par leurs représentants en faveur des exceptions.

» L'Union internationale des éditeurs (UIE) et l'Association internationale des éditeurs de Sciences, Techniques et Médecine (STM) mettent en avant l'intérêt des licences par rapport aux exceptions et l'importance de contenus pédagogiques locaux qu'une exception trop large, comme au Canada, peut mettre à mal.

» Toutefois, sous l'influence des GAFA, un mouvement se développe en faveur d'un élargissement des exceptions, voire de l'instauration du « *fair use* » qui limite le droit d'auteur dans différents pays (Canada, Afrique du Sud, Singapour et Australie).



COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE : DEUX ARRÊTS IMPORTANTS SUR LE DROIT D'AUTEUR

En novembre 2016, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a pris deux arrêts concernant le droit d'auteur sur la numérisation des œuvres indisponibles d'une part et sur le prêt de livres numériques, d'autre part. Explications.

DÉCISION SUR LE PROJET RELIRE (REGISTRE DES LIVRES INDISPONIBLES EN RÉÉDITION ÉLECTRONIQUE)

La loi du 1^{er} mars 2012 a aménagé l'exercice du droit d'auteur en vue de favoriser la numérisation et l'exploitation numérique des livres indisponibles du XX^e siècle, tout en maintenant l'exercice par les ayants droit de leurs prérogatives patrimoniales et morales. Les droits d'exploitation numérique des œuvres sont exercés par une société de perception et de répartitions de droits d'auteur agréée : la Sofia. La loi a confié à la Bibliothèque nationale de France la responsabilité de créer et de maintenir une base de données -le registre des livres indisponibles (ReLIRE)- en ligne en accès libre et gratuit, qui répertorie les 219 000 titres inscrits.

L'arrêt de la CJUE et ses conséquences

Le 16 novembre, la CJUE a décidé que **la loi de 2012 sur les œuvres indisponibles n'était pas conforme à la directive 2001/29/CE du 22 mai 2001**. Elle estime que la réglementation sur les œuvres indisponibles ne comporte pas de mécanisme garantissant l'information effective et individualisée des auteurs. Une simple absence d'opposition de la part des auteurs ne peut pas être entendue comme un consentement à l'utilisation de leurs œuvres.

Dans sa décision du 7 juin dernier, le Conseil d'État a tenu compte de la décision de la CJUE sans toutefois condamner le régime ReLIRE dans son ensemble.

Le Conseil d'État souligne que les dispositions du décret d'application de la loi du 1^{er} mars 2012 concernant la constitution d'une base de données des livres indisponibles ou le principe d'une

gestion collective ne sont pas remis en cause. Seules les dispositions du décret sur les droits de retrait et d'opposition ont été sanctionnées, sans pour autant que cela ne vienne remettre en cause les contrats signés antérieurement, le système de livres indisponibles perd en partie les moyens de son envergure initiale. Dans l'attente d'une modification des textes nationaux, qui devraient organiser l'information préalable individualisée des auteurs, le système actuel perdure dans le strict respect des règles applicables.

DÉCISION SUR LE PRÊT NUMÉRIQUE

Dans sa décision du 10 novembre 2016, suite à un renvoi préjudiciel de la Cour de La Haye, la CJUE a considéré que le prêt numérique, suivant le modèle « *one copy/one user* »¹, pouvait bien relever de l'exception sur le droit de prêt en bibliothèque prévue par la directive de 2006. Cependant, pour admettre une exception sur le prêt de livres numériques, la CJUE pose des conditions (mécanisme de rémunération, copie sur le serveur de la bibliothèque, mise en place de moyens techniques pour assurer la chrono-dégradabilité du fichier du livre prêté...) qui ne sont pas réunies aujourd'hui en France.

Cette décision met une pression supplémentaire, en particulier sur le Parlement européen, en faveur d'une large exception pour le prêt numérique. Le SNE y est opposé, alors que des modèles économiques de licences se développent en France, comme PNB, par exemple.

¹— Une seule copie peut être téléchargée pendant la période de prêt. Après l'expiration de cette période, la copie téléchargée par cet utilisateur n'est plus utilisable par celui-ci.



TVA RÉDUITE ET INTEROPÉRABILITÉ... MOBILISATION DES ÉDITEURS EUROPÉENS

TVA RÉDUITE DU LIVRE PAPIER ET NUMÉRIQUE... DERNIÈRE LIGNE DROITE

En Europe, la TVA à taux réduit sur les livres numériques téléchargeables, pourrait bientôt devenir réalité. C'est en tous cas la volonté politique affichée par la Commission européenne.

Le 25 juillet 2016, la Direction générale de la Fiscalité de la Commission européenne a lancé une consultation sur la TVA, portant sur les taux réduits pour les publications numériques (livres, journaux et périodiques).

La Fédération des éditeurs européens (FEE) et le SNE, ainsi que certains de ses adhérents, ont répondu et choisi de ne pas proposer de définition du livre numérique à des fins fiscales au niveau européen.

Le 1^{er} décembre, le Collège des commissaires européens a publié sa proposition législative envisageant pour les États membres la possibilité de prévoir un taux réduit de TVA à la fois pour les livres papier et numériques.

Ce texte est en discussion pour 6 mois environ entre les États membres, qui doivent parvenir à l'unanimité, et au Parlement européen (qui l'a approuvé, mais dont l'avis est consultatif).

L'INTEROPÉRABILITÉ : UN ENJEU POUR LES LECTEURS ET LES ÉDITEURS

Lors du Conseil Culture du 31 mai 2016 à Bruxelles, la ministre de la Culture française a appelé la Commission européenne à lancer une réflexion approfondie sur l'interopérabilité.

Cet axe majeur vise à offrir des garanties au public, à permettre le pluralisme de la distribution - notamment pour le livre numérique - et à renforcer les offres légales.

Le Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique (CSPLA) a commandé un rapport pour nourrir les propositions françaises dans le débat européen. L'objectif étant de produire une proposition de texte définissant et contraignant les marchés culturels à l'interopérabilité. Dans la droite ligne des travaux du SNE avec le ministère de la Culture, ce rapport préconise

des solutions pour le secteur du livre, en s'appuyant sur un projet de directive européenne existant, *a fortiori* celle consacrée au droit du consommateur.

Solutions s'intégrant à la Directive « Fourniture de contenus numériques »

Pour parvenir à l'interopérabilité effective du marché des livres numériques, le SNE demande l'adoption de standards compatibles pour l'ensemble des acteurs du marché. L'interopérabilité doit également prendre en compte les mesures de protection permettant d'assurer la gestion des droits de l'utilisateur final. Les fichiers avec ou sans DRM doivent pouvoir être reconnus par les différents environnements logiciels et matériels disponibles sur le marché. Parmi les standards de l'édition, le format ePUB produit par tous les éditeurs européens, semble être la bonne approche.

Il est donc essentiel de poursuivre les initiatives interprofessionnelles favorisant l'adoption de solutions standard et interopérables, tel que le développement de la DRM Radium LCP interopérable, dans le cadre de l'EDRLab.

Le SNE a porté ces demandes auprès du Parlement européen, dans le cadre de la négociation de la directive sur la fourniture de contenus numériques.

POURQUOI L'INTEROPÉRABILITÉ EST-ELLE SOUHAITABLE ?

- Pour lutter contre la concentration artificielle des distributeurs qui organisent des écosystèmes propriétaires.
- Pour assurer une expérience de lecture satisfaisante pour tout acheteur de livre numérique : pouvoir choisir sa librairie numérique sans être lié à un environnement spécifique d'accès aux livres.
- Pour favoriser les formats ouverts, et donc nativement accessibles, tels que l'ePUB 3. Afin notamment d'accélérer le développement d'une offre légale et permettre l'accessibilité aux œuvres pour tous les publics sans exception.



LA LIBERTÉ DE PUBLIER, COMBAT DE L'UNION INTERNATIONALE DES ÉDITEURS

Ces derniers mois, l'Union internationale des éditeurs (UIE) a focalisé son action sur les cinq éditeurs et libraires de Hong-Kong kidnappés par les autorités chinoises, sur la situation au Bangladesh et celle en Turquie, où 45 journaux et 29 maisons d'édition (soit 60 % du secteur scolaire) ont été fermés.

TRIBUNE DE MICHEL KOLMAN, PRÉSIDENT DE L'UIE

Malgré la rapidité d'évolution de l'industrie de l'édition mondiale, l'émergence des technologies et la radicalité avec laquelle les modèles économiques changent, la mission fondamentale de l'UIE, créée en 1896, reste inchangée : protéger et promouvoir la liberté de publication et le droit d'auteur.

Depuis que j'ai pris mes fonctions de Président de l'UIE le 1^{er} janvier 2017, je travaille en étroite collaboration avec le Comité exécutif, et les Comités Liberté de Publier, Droit d'auteur et Adhésion de l'UIE, ainsi qu'avec le Forum des éditeurs scolaires pour mettre en place la meilleure orientation stratégique pour les prochaines années. Nous défendons l'édition professionnelle de livres et de revues, en renforçant notre lobbying en faveur d'un cadre juridique fort du droit d'auteur et de garanties de la liberté de publier, tout en soutenant les initiatives d'alphabétisation et d'accessibilité des contenus. Nous maintenons le dialogue avec les acteurs de l'édition mondiale et de la liberté d'expression afin d'accroître notre influence et faire valoir nos positions.

Nous souhaitons notamment concentrer nos actions auprès du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, de l'Organisation mondiale du commerce, ainsi qu'auprès des gouvernements nationaux sur les cinq continents.

Les discussions sur la modernisation du droit d'auteur ne cesseront pas, et il est impératif que l'UIE, en tant que porte-parole de l'édition mondiale, se fasse entendre lorsque des décisions clés sont prises. Dans un monde de plus en plus tumultueux, la liberté de publier prend toute son importance en tant que vecteur de la libre expression.

Des changements sociaux importants se produisent dans le monde entier. Le niveau d'interconnexion et l'impact des technologies ont des répercussions fortes sur nos vies. L'éducation est cruciale pour comprendre cette évolution et pour préparer les générations futures à ce qui les attend. Ce sont les éditeurs -en particulier les éditeurs scolaires- qui fourniront les ressources de savoirs nécessaires aux personnes pour s'adapter et grandir.

En outre, le rôle des éditeurs, garants de fiabilité, devient de plus en plus primordial à l'ère de la surcharge d'informations et des *fake news*. Or, ils ne peuvent remplir leur rôle qu'en s'appuyant sur un solide droit d'auteur et que lorsqu'ils jouissent de la liberté de faire leur travail sans entrave. C'est la mission de l'UIE que de veiller à ce que cela soit possible.

APPEL DU SNE EN FAVEUR DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DE PUBLICATION EN TURQUIE

► La fermeture imposée de journaux et de maisons d'édition, les arrestations et emprisonnements de centaines d'auteurs et de journalistes, opposants au Président Erdogan, dont la romancière Asli Erdogan qui encourt la prison à vie, ont conduit le SNE,

membre de l'UIE, à condamner fermement ces atteintes aux libertés d'expression, de publication et aux Droits de l'Homme. Il a appelé le gouvernement français, l'Union européenne et les instances internationales compétentes,

à intervenir pour obtenir la réouverture des maisons d'édition et la libération de tous les citoyens, auteurs, journalistes, universitaires, intellectuels empêchés de dire, d'enseigner, d'écrire et de publier librement.



TRAITÉ DE MARRAKECH

Le 30 septembre 2016, le traité de Marrakech de 2013 de l'OMPI sur l'exception « handicapés » est entré en vigueur.

Il permet l'adaptation des œuvres pour les besoins des handicapés ainsi que les échanges transfrontaliers de ces œuvres adaptées sans l'autorisation des ayants droit.

TRANSPOSITION ANTICIPÉE DANS LA LOI CRÉATION

La loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (dite « Loi Création ») du 8 juillet 2016 a transposé ce traité par anticipation. La loi autorise les organismes établis en France à diffuser des œuvres adaptées en direction d'organismes établis dans d'autres états et à recevoir des œuvres adaptées par ces derniers sous réserve qu'ils aient consacré dans leur législation une exception en faveur des personnes handicapées conforme au Test des Trois Étapes de la Convention de Berne.

En recourant à un réseau d'organismes certifiés pour l'adaptation et en affirmant la présence de la disponibilité commerciale sur l'exception, la loi encourage la production d'œuvres nativement accessibles et ainsi l'accès aux livres dès leur parution, tant pour les handicapés que les autres lecteurs.

LA TRANSPOSITION AU NIVEAU EUROPÉEN

Elle passe par une directive et un règlement actuellement en discussion. La FEE et le SNE demandent la suppression de l'interdiction faite aux États membres de privilégier la présence de la disponibilité commerciale sur l'exception ; de prévoir des procédures d'autorisation pour les organismes pouvant adapter les œuvres ; d'adopter le principe d'accès légal à l'œuvre. La France devra, le cas échéant, modifier sa législation en fonction de ces textes. Dès la signature du traité, les échanges entre pays signataires se feront sans demande d'autorisation.

Pour aller + loin



La Loi Création a introduit de nombreuses modifications à l'exception bénéficiant aux personnes handicapées. Toute les dispositions et la mise en œuvre de la loi création : <http://www.sne.fr/enjeux/les-exceptions-au-droit-dauteur/>



L'ACCÈS TRANSFRONTALIER AUX ŒUVRES ADAPTÉES : TIGAR

TIGAR (*Trusted intermediary global accessible resources*) / ABC (*Accessible Book Consortium*) est un dispositif international permettant à des associations de personnes en situation de handicap de partager légalement des livres adaptés, sous réserve de l'autorisation formelle des ayants droits. Il réunit les représentants de 45 ayants droit (dont l'UIE, les auteurs et les sociétés de gestion collective) et des

handicapés visuels, sous l'égide de l'OMPI. Ce dispositif a permis la mise en place d'une base de données et une plateforme d'échange sécurisé et les éditeurs français sont les plus importants contributeurs au projet. Avec l'entrée en vigueur du traité de Marrakech, la participation à TIGAR/ABC garde sa raison d'être pour les éditeurs français. Elle permet la poursuite des échanges avec les pays non-signataires du traité. Elle fournit

un cadre de référence pour les entités autorisées qui peuvent identifier les œuvres déjà adaptées à l'étranger par les autres partenaires et, à terme, les œuvres nativement accessibles et disponibles dans le commerce. En effet, TIGAR/ABC constitue la seule base de données permettant aux 19 associations membres de savoir si -et par qui- une œuvre a déjà été adaptée et de télécharger ces œuvres de manière transfrontalière et sécurisée.



L'APPLICATION DE LA LOI LEMAIRE... QUELLES CONSÉQUENCES ?

La loi Lemaire est entrée en vigueur le 7 octobre 2016. Lors de la discussion du texte, le SNE et la Fédération Nationale de la Presse Spécialisée se sont fortement mobilisés, notamment sur l'*open access* et sur le *text and data mining* qui ont un impact sur le secteur de l'édition.

OPEN ACCESS

L'article 30 accorde aux auteurs une faculté de mettre la version de leur article acceptée par l'éditeur en libre accès, au bout d'un délai de 6 mois en Sciences, Techniques et Médecine (STM) et 12 mois en Sciences Humaines et Sociales (SHS) et ce, à des fins non commerciales. Son application est directe, mais conditionnée à la mise en place d'un plan d'accompagnement. Ce plan consiste à créer des licences nationales, une structure pérenne à laquelle participe le SNE, chargée d'accomplir des études et à l'attribution d'une subvention de 500 000 euros par an pour encourager les éditeurs à réduire leur « barrière mobile ».

TEXT AND DATA MINING (TDM)

L'article 38 met en place une exception pour la fouille de textes et de données (*text and data mining/ TDM*). Elle instaure la possibilité de procéder à des copies et reproductions de fichiers numériques à des fins de recherches automatisées, dans un volume important de textes de tous les secteurs éditoriaux et de données, incluses ou associées aux écrits scientifiques, à partir d'une source licite, dès lors que ces copies et reproductions ne sont pas réalisées à des fins commerciales.

Le SNE a été associé aux discussions sur la rédaction du décret d'application instituant une exception *TDM* au droit d'auteur. Mais le Conseil d'État n'a pas validé ce décret, cette exception n'étant pas prévue par le droit communautaire. L'article 38 ne sera donc pas mis en œuvre. Dans ce contexte, les ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de la Culture proposent d'établir un protocole d'accord sur le *TDM* entre les organismes de recherche et les éditeurs qui reprendrait les termes du décret.

ANONYMISATION DES DÉCISIONS DE JUSTICE

► Dans ses articles 20 et 21, la loi Lemaire organise l'« *open data* » des décisions de justice en affirmant le principe d'une mise à la disposition du public à titre gratuit des décisions rendues par les juridictions administratives et judiciaires et ce, dans le respect de la vie privée des personnes concernées. Les éditeurs juridiques sont favorables à la politique publique visant à rendre le Droit plus accessible et innovent à ce sujet en proposant de nouveaux services. Mais l'anonymisation des décisions réalisée pour exclure le risque de ré-identification des personnes a un impact

majeur. L'accès par les éditeurs juridiques à un double flux de données juridiques, décisions anonymisées et décisions « intègres » sans anonymisation préalable, est absolument indispensable aux éditeurs pour assurer leur mission d'analyse et de commentaires doctrinaux de la jurisprudence et développer des offres nouvelles grâce aux techniques de la recherche scientifique appliquées à la *data* juridique (*data mining ...*). En outre, les éditeurs juridiques participent du service public de la diffusion du Droit et ne peuvent pas être assimilés au « public »

visé par la loi. Les éditeurs sont des professionnels rompus au traitement des données personnelles et respectueux des règles définies par la loi et la CNIL. À ce titre, une accréditation « tiers de confiance » délivrée par la CNIL pourrait offrir des garanties satisfaisantes. La rédaction du décret d'application de la loi sera l'occasion d'identifier les intervenants et leur responsabilité dans cette chaîne de diffusion. Les éditeurs du SNE ont récemment saisi de cette question le Conseil d'orientation de l'édition publique et de l'information administrative (Coepia).

LOI CRÉATION... APPLICATION ET DISCUSSIONS EN COURS

Le 8 juillet 2016, la loi dite « Loi Création », relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine a été publiée au Journal officiel. Point sur les modifications apportées concernant le contrat d'édition.

Les sanctions en cas de défaut de paiement

L'article 107 introduit une nouvelle faculté de résiliation que l'auteur pourra exercer lorsque l'éditeur n'aura pas rempli son obligation de paiement des droits dans les délais légaux. Cette nouvelle disposition relative à la sanction du défaut de paiement des droits d'auteur s'applique également aux contrats antérieurs à l'entrée en vigueur de la loi.

La mise en conformité des contrats conclus avant le 1^{er} décembre 2014

En application de l'article 107, dès lors qu'un avenant modifiant un contrat conclu avant le 1^{er} décembre 2014 fait mention d'une cession des droits d'exploitation (imprimée ou numérique), la loi exige sa mise en conformité par l'ajout d'une partie distincte pour le numérique.

Procédure de résiliation de plein droit concernant la reddition des comptes

L'article 107 précise les conditions de résiliation de plein droit du contrat en cas de défaut de reddition des comptes. La résiliation de plein droit interviendra uniquement sur mise en demeure si l'éditeur ne procède pas à la reddition des comptes durant deux exercices successifs. La résiliation prendra effet trois mois après la seconde mise en demeure.

La concertation auteurs/éditeurs

Comme prévu à l'article 8, le Gouvernement a remis un rapport concernant la mise en œuvre,

pour le contrat d'édition, de la réforme du Code de la propriété intellectuelle intervenue fin 2014. Ce rapport dresse un bilan de l'application pratique des règles nouvelles relatives au contrat d'édition et fait état des discussions en cours entre le SNE et le Conseil permanent des écrivains (CPE).

DIALOGUE AUTEURS-ÉDITEURS AU SNE

Le CPE et le SNE ont poursuivi leurs discussions dans le prolongement de l'accord du 21 mars 2013. De nouvelles dispositions sur les provisions pour retours et la compensation des droits issus de l'exploitation de plusieurs titres compléteront l'accord interprofessionnel du 1^{er} décembre 2014, après intégration par une loi.

La provision pour retours

— Si les éditeurs souhaitent l'appliquer, le contrat d'édition doit en prévoir le principe, et indiquer le taux/assiette ou à défaut de taux, le principe de calcul.

— La reddition des comptes doit indiquer son montant et ses modalités de calcul.

— Pas de provision pour retours au-delà des trois premières redditions des comptes suivant la publication (sauf remise en place significative qui peut se traduire par une nouvelle provision pour retours d'un an).

La compensation intertitres

— Pas de compensations de droits entre plusieurs titres, sauf accord avec l'auteur.

— Cet accord doit être formalisé dans une convention séparée du contrat d'édition.

Poursuivant un objectif général de transparence, les représentants des auteurs et des éditeurs finalisent la mise à jour d'un modèle type de reddition des comptes facilitant la production et la lecture des relevés adressés aux auteurs afin de tenir compte des obligations légales nouvelles. Un glossaire accompagnera ce document.



Été 2017

signature d'un accord
entre auteurs et éditeurs



PRIX UNIQUE DU LIVRE ET CONTREFAÇON... LE SNE RESTE TRÈS MOBILISÉ

Le Syndicat national de l'édition mène depuis plusieurs années des actions de fond pour faire respecter la loi sur le prix unique des livres sur les plates-formes de vente en ligne (*marketplaces*) et lutter contre la contrefaçon.

MARKETPLACES, UNE CHARTE POUR RÉGLEMENTER LES PRATIQUES

Après avoir constaté sur des sites de vente en ligne et les *marketplaces* qui leur sont associées, des offres de livres neufs ne respectant pas le prix fixé par les éditeurs et des pratiques d'affichage de prix d'ouvrages d'occasion nuisant à la perception du prix unique du livre, le Syndicat national de l'édition (SNE), le Syndicat de la librairie française (SLF) et le Syndicat des distributeurs de loisirs culturels (SDLC) ont saisi le médiateur du Livre le 14 janvier 2015.

Le médiateur du livre a réuni les acteurs concernés¹ afin de trouver les termes d'une charte de bonnes pratiques, visant à mieux encadrer les pratiques de vente en ligne sur les *marketplaces* et à veiller à leur conformité avec la loi Lang sur le prix unique du livre.

LA CHARTE DES MARKETPLACES REPOSE SUR DEUX AXES :

— le respect de la législation sur le prix du livre par les revendeurs.

Les *marketplaces* s'engagent à mettre en place un mécanisme de prévention ou de signalement automatisé des infractions à la législation à destination des organisations professionnelles ou encore de notification automatique au vendeur contrevenant ;

— la présentation des offres dans les lieux de vente physiques et dématérialisés

proposant des livres neufs et des livres d'occasion, avec des pratiques d'affichage permettant de distinguer clairement le neuf et l'occasion à minima sur les fiches produit des sites.

La discussion doit se poursuivre afin de définir, au plus tard 6 mois après la signature de la charte, les modalités de distinction du neuf et de l'occasion sur les pages de résultats des recherches.

Le SNE n'a accepté de signer cette charte aux côtés de l'ensemble des parties concernées qu'à la condition qu'un calendrier précis soit fixé pour faire aboutir les discussions sur ce dernier point.

La signature de la charte est donc une étape, dans l'attente d'un engagement de toutes les parties qui permettra de parvenir aux équilibres souhaités et d'assurer un suivi des pratiques des *marketplaces*.

1— SNE, le SFL et le SDLC d'une part, et les plateformes de type « marketplace » d'autre part, à savoir : Amazon, Chapitre.com, Fnac, Gilbert Joseph, Priceminister, reducommerce.

CHASSE À LA CONTREFAÇON

► La solution collective d'empreinte numérique développée par Surys à l'initiative du SNE, concerne désormais 2 300 livres et au moins dix huit éditeurs.

► Grâce à sa technologie, Surys repère les contrefaçons sur Internet, envoie automatiquement une notification aux responsables de sites afin qu'ils retirent les livres numériques concernés, puis s'assure que le retrait est effectué. L'intérêt de cette solution permet d'en faire bénéficier des éditeurs de plus petite taille, les prix au titre surveillé étant dégressifs, en fonction des sommes totales engagées par les éditeurs qui ont adopté la solution. Cette première expérimentation de lutte collective contre le piratage et de défense du droit d'auteur est déjà un succès et permet de rassurer également les auteurs sur les moyens pris par les éditeurs pour protéger leurs œuvres.

► La Sofia soutient ce dispositif et finance 50 % des sommes investies par les éditeurs.



SCIENCES POUR TOUS

Les questions scientifiques toujours plus nombreuses et les innovations technologiques qui transforment notre quotidien posent des défis sociétaux importants... Permettre au plus large public d'accéder à cette culture constitue un enjeu majeur et nécessite un travail d'édition particulier : rigoureusement scientifique, mais aussi pédagogique, ludique pour les plus jeunes, afin de donner le goût à tous de comprendre et de découvrir...

LE GROUPE SCIENCES POUR TOUS... 12 ANS D' ACTIONS

En février 2004, les ministres de la Culture et de la Recherche lançaient le plan de diffusion de la culture scientifique et technique.

Ce plan a pris la forme du fonds Jules Verne, doté par la Cité des sciences et de l'industrie et le Centre National du Livre, pour aider à la création et à la promotion des ouvrages et collections de vulgarisation scientifique, puis celle d'un salon du livre de sciences qui s'est tenu en octobre 2004 à la Cité des sciences, suivi en octobre 2005 de la « Fête du livre de science ». Pour accompagner ce plan, quelques éditeurs ont décidé de se regrouper et de publier, à l'occasion de la fête du livre de science, le premier catalogue commun regroupant 600 titres. Différentes actions communes ont alors incité le SNE à créer un nouveau groupe, né officiellement en décembre 2005 : le groupe « Sciences Pour Tous ».

Les éditeurs du groupe sont partis du constat qu'il existe un public pour les livres qui introduisent aux champs scientifiques. Observant toutefois que les livres de sciences peuvent inquiéter les bibliothécaires, les prescripteurs, les libraires voire les journalistes, plus souvent formés en Lettres ou en Sciences humaines, le groupe Sciences pour tous s'attache à promouvoir la science auprès des professionnels du livre, comme du grand public, jeune et adulte. Il a notamment créé un site Internet, qui présente plus de 3 000 ouvrages, et mis en place des kiosques Sciences pour tous réalisés avec le soutien de la Sofia, distribués gratuitement dans les centres et musées de sciences ainsi qu'en bibliothèques.

Le groupe Sciences pour tous du SNE rassemble une trentaine d'éditeurs d'ouvrages qui introduisent aux champs scientifiques.



« ...le groupe Sciences pour tous s'attache à promouvoir la science auprès des professionnels du livre, comme du grand public. »

UN LABEL POUR IDENTIFIER LES LIVRES SCIENTIFIQUES

Jusqu'en 2017, il était difficile pour les éditeurs d'identifier rapidement dans les relevés de vente les ouvrages de vulgarisation scientifique et donc impossible de connaître le poids réel de ce secteur dans le chiffre d'affaires global de l'édition.

C'est la raison pour laquelle, le groupe Sciences pour tous du SNE, en coopération étroite avec Dilicom, a créé un label pour identifier et valoriser les ouvrages de Sciences pour tous dans

le fichier exhaustif du livre (FEL). Les livres labellisés, imprimés et numériques, sont désormais signalés sur le site de Dilicom par un pictogramme. La base Dilicom se fait l'écho des ouvrages en ligne sur le site Internet de Sciences pour tous, en apposant le pictogramme sur toutes les fiches relatives aux nouveautés.

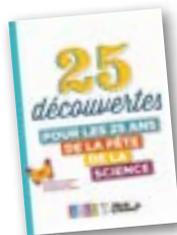
Le label « Sciences pour tous » est également diffusé dans les notices au format ONIX pour les bibliothèques, pour permettre aux bibliothécaires d'identifier plus facilement les livres de sciences

accessibles et compréhensibles par le grand public. Ce nouveau label a été officiellement lancé lundi 27 mars, sur l'espace Sciences pour tous du salon Livre Paris en présence de Sophie Bancquart, Présidente du groupe Sciences pour tous et de Véronique Backert, Directrice générale de Dilicom.



Un pictogramme pour identifier les livres de sciences pour tous.

SCIENCES POUR TOUS EN ACTION !



Le groupe Sciences pour tous du SNE participe à de nombreux événements à destination du grand public et des professionnels.

LES 25 ANS DE LA FÊTE DE LA SCIENCE

En 1991 Hubert Curien, ministre de la Recherche et de la Technologie, créait la Fête de la Science, manifestation phare de diffusion de la culture scientifique en France. En 2016, pour ses 25 ans, la Fête de la Science a proposé, du 8 au 16 octobre, plus de 3000 manifestations. Afin de célébrer cet anniversaire, le groupe Sciences pour tous s'est mobilisé pour publier, avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, un ouvrage intitulé *25 ans de découvertes pour les 25 ans de la Fête de la Science*. Tiré à 60 000 exemplaires, l'ouvrage a été diffusé sur toute la France dans plus de 150 librairies ainsi que dans des lieux de culture scientifique et des bibliothèques. Offert en librairie pour tout achat d'un livre de science, le livre a été distribué gratuitement dans les Villages des sciences. Des exemplaires ont également été diffusés dans le réseau des 16 000 bibliothèques, médiathèques et points de lecture de France. L'opération va être renouvelée en octobre 2017, avec un ouvrage dédié à la science cachée dans la vie de tous les jours.

CATALOGUE SCIENCES POUR TOUS

Ce catalogue qui rassemble une sélection de 200 titres constitue un outil privilégié pour aider et soutenir les professionnels et médiateurs du livre (bibliothécaires, libraires,

enseignants...) dans leurs choix d'ouvrages à destination du grand public. L'objectif de ce catalogue : présenter les livres publiés par 30 éditeurs scientifiques et qui forment le socle de la culture scientifique.

LA PRÉSENCE DE SCIENCES POUR TOUS À LIVRE PARIS

Les éditeurs du groupe Sciences pour tous organisent chaque année, à Livre Paris, plus de 30 conférences et animent un stand dédié à la démocratisation des livres de sciences pour tous. Ces rencontres, destinées aux jeunes et moins jeunes, sont l'occasion de mieux faire connaître au grand public les savoirs scientifiques et les livres qui les rendent accessibles. Qui était Néandertal ? L'Homme est-il un animal comme les autres ? Tout est-il relatif ? Quelles sont les 101 merveilles du ciel qu'il faut avoir vues dans sa vie ? Qu'ignore-t-on toujours du soleil et de son système ? Cette année encore des scientifiques et des auteurs ont répondu à ces questions et à bien d'autres pour satisfaire la curiosité de tous ! On y a entendu notamment Michel Serres, Hubert Reeves, Étienne Klein...



PRIX SCIENCES POUR TOUS

Le ministère de l'Éducation nationale et le Syndicat national de l'édition en partenariat avec le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives ont créé le prix du livre de sciences pour tous, afin de faire découvrir aux élèves la culture scientifique à travers le plaisir de lire. Depuis 2008 ce prix est parrainé par l'Académie des sciences.

Il s'agit de permettre à une classe de seconde ou de quatrième d'étudier pendant quatre mois des ouvrages de culture scientifique. Chaque établissement sélectionné – un lycée et un collège par académie – reçoit gratuitement un corpus de dix livres axé sur une thématique donnée. La sélection de l'année scolaire 2015-2016 portait sur « Le Cerveau ». Au cours de ces quatre mois, les élèves, encadrés par un binôme d'enseignants dont un de discipline scientifique, lisent et débattent en vue de s'accorder sur un classement. À l'issue de cette période les élèves doivent transmettre ce classement au comité d'organisation (Rectorat de Bordeaux pour le prix Lycée et Rectorat de Rouen pour le prix Collège). Les lauréats sont proclamés lors d'une cérémonie organisée à l'Institut de France à Paris.

Pour aller + loin 

www.sciencespourtous.org regroupe une trentaine d'éditeurs et plus de 3 000 titres. Il est principalement destiné aux bibliothécaires et aux libraires.

> REMISE DU PRIX EN JUIN 2016

Une conférence de Laurent Cohen « le cerveau en pièces détachées » a précédé la remise des prix qui avait pour thème cette année le cerveau.

> Prix pour le collège :

Illusions d'optique... renversantes ! de Clive Gifford (Dunod), 2014.

> Prix pour le lycée :

Neurocomix, de Matteo Farinella et Hana Ros (Dunod), 2016.

QUESTIONS À

Sophie Bancquart

Présidente du groupe Sciences pour tous



faciliter ce travail et d'offrir des outils pour choisir plus efficacement des ouvrages accessibles et de qualité. Pour ce faire, le groupe se réunit tous les mois et met à jour la sélection des ouvrages répertoriés sur le site. Dorénavant, grâce à l'initiative de Dilicom, ces ouvrages sont repérés par un petit logo sur le site de Dilicom. Ainsi les libraires et les bibliothécaires ont un accès facile à ces ouvrages et peuvent faire des recherches thématiques en même temps qu'ils repèrent le label Sciences pour tous.

Le monde scientifique prend-il une part active à vos initiatives ?

S. B. : depuis plusieurs années, nous avons développé de nombreuses collaborations, d'abord avec l'AMCSTI, qui fédère les professionnels engagés dans le partage des connaissances et des savoirs, pour améliorer la présence des livres de sciences pour tous dans les centres et musées de sciences, partout en France. Puis des relations ont été tissées avec le ministère de la Culture pour étendre ce travail, et notamment les kiosques que nous installons dans les bibliothèques. Et, depuis 2016, la collaboration s'est construite de façon très efficace avec le ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur afin de renforcer la mise en valeur de la science en librairie et de donner plus de visibilité à la fête de la science et au prix qui lui est lié, « le Goût des sciences ». Nous avons notamment réalisé une importante opération autour d'un petit livre distribué gracieusement à près de 40 000 exemplaires pendant la 25^e Fête de la science en octobre 2016.

Quels sont les projets du groupe pour 2017-2018 ?

S. B. : nous avons commencé 2017 par la production d'un catalogue des 200 livres incontournables de Sciences pour tous, distribué en librairie et en bibliothèque à 20 000 exemplaires. Nous poursuivons la collaboration avec le ministère de la Recherche et le ministère de la Culture autour d'un nouveau petit livre, qui sera cette fois distribué à 60 000 exemplaires, et tentera de montrer la science cachée dans la vie de tous les jours. Et, bien sûr, nous allons rénover notre présence sur Internet, avec la refonte du site du groupe. Depuis 2004, on sent un vrai mouvement de prise de conscience des institutions concernées et de nos partenaires et un élan d'enthousiasme qui laisse augurer de vrais progrès dans la diffusion des livres de sciences et donc de la connaissance des résultats de la recherche dans le grand public.

Qu'est-ce qu'un livre de culture scientifique ?

S. B. : comme leur nom l'indique, ces livres traitent de culture. Malheureusement d'une culture qui n'est pas toujours partagée par tous. Cette branche de la culture procède d'une recherche méthodique et rationnelle, et tente de décrire et de comprendre le monde naturel. Nous avons besoin de cette connaissance pour accompagner les évolutions de nos sociétés, aujourd'hui plus encore qu'autrefois, du fait de la puissance que ces connaissances nous ont donnée sur le monde. Nos livres s'adressent à tous les publics. On les appelle parfois aussi ouvrages de vulgarisation, mais comme aucun de ces intitulés ne faisait l'unanimité nous avons inventé cette expression « sciences pour tous » qui nous paraît plus claire.

Quel progrès représente le label conçu avec Dilicom pour mieux repérer les ouvrages de science ?

S. B. : les livres de sciences pour tous souffrent d'un déficit de médiation de la part des professionnels du livre, qui souvent ont une formation littéraire. Sans aide particulière, il peut être difficile de constituer un fonds pertinent et séduisant à la fois. La mission du groupe Sciences pour tous est de



« DEPUIS 2004
ON SENT UNE VRAIE
PRISE DE CONSCIENCE
DES INSTITUTIONS...
QUI LAISSE AUGURER
DES PROGRÈS DANS
LA DIFFUSION DES LIVRES
DE SCIENCES. »



MISSIONS ET ACTIVITÉS DU SNE

Le Syndicat national de l'édition est l'organe professionnel représentatif des éditeurs français. Il est organisé autour d'un bureau élu pour deux ans et d'une équipe permanente composée de 16 personnes. Avec plus de 650 éditeurs adhérents, le Syndicat mène une action collective pour construire l'avenir de l'édition. Il est présidé par Vincent Montagne depuis 2012 et dirigé par Pierre Dutilleul.

DES MISSIONS STATUTAIRES

- Représenter les intérêts des éditeurs.
- Soutenir la création par la défense de la liberté de publication, du respect du droit d'auteur et du principe du prix unique du livre.
- Promouvoir la diversité culturelle, la lecture et l'écrit.
- Rechercher des solutions amiables, par la voie de la médiation, aux litiges relatifs à ses adhérents.

DES ACTIVITÉS VARIÉES

Lobbying et relations institutionnelles

Le SNE représente la profession auprès de toutes les instances de décision politique, auprès des organismes nationaux, publics ou privés, qui participent à la régulation et à l'économie de l'édition. Il est membre de la Fédération des éditeurs européens (FEE), qui défend les intérêts des éditeurs auprès des institutions de l'Union

européenne, et de l'Union internationale des éditeurs (UIE).

Événements

- Le salon Livre Paris, propriété du SNE, est organisé chaque année sous l'égide du Syndicat. Les adhérents bénéficient d'un tarif préférentiel pour y participer.
- Les Assises du livre numérique rassemblent plusieurs centaines de professionnels pour une journée de rencontres et de débats sur

les questions liées à l'innovation numérique.

- Les Petits champions de la lecture : initié par le SNE en 2012, ce grand jeu de lecture à voix haute stimule le goût de lire des élèves de CM2.
- Les rencontres en région : autour des thématiques du livre jeunesse et de la bande dessinée, ces plateformes rassemblent éditeurs et médiateurs du livre (bibliothécaires, enseignants...).
- Les ateliers réservés aux adhérents : finance et fiscalité, normes et standards numériques, questions sociales, nouveaux contrats d'édition.

Information et conseils aux adhérents

- Des flashs d'actualité, réservés aux adhérents, couvrent l'ensemble des sujets traités par le SNE : social, juridique, international, numérique...
- Un site Internet reflète l'actualité du SNE et présente de nombreuses ressources de référence. Les groupes sont également très présents grâce à plusieurs sites dédiés.
- Le SNE assure pour le compte des pouvoirs publics la collecte et la publication des statistiques de branche de l'édition. Chaque adhérent reçoit le rapport annuel du Syndicat ainsi que les statistiques annuelles de la profession.
- L'équipe des permanents du Syndicat renseigne sur demande les adhérents dans leurs domaines de compétence respectifs : questions juridiques, conseil fiscal, études et statistiques, contrats, convention collective, diffusion, distribution, communication, etc.
- De façon plus exceptionnelle, le SNE peut mettre en œuvre une procédure de médiation afin de trouver une solution au litige survenu entre deux éditeurs adhérents ou entre un éditeur adhérent et un acteur de l'interprofession.

www.sne.fr
www.deslivrespourlajeunesse.fr
www.livresdart.fr
www.sciencespourtous.org
www.lespetitschampionsdelalecture.fr
<http://reflex.sne.fr>



L'ORGANISATION DU SNE

Le Bureau est l'organe exécutif du Syndicat. Il compte entre 12 et 16 membres élus pour deux ans, dont la composition, statutairement, reflète la diversité économique de la profession.

Président :

Vincent Montagne (Média-Participations), président du SNE depuis 2012 a été réélu en juin 2016 pour un troisième mandat. Il préside le Bureau et représente le Syndicat à l'égard des tiers et s'exprime seul en son nom. Il conclut les accords qui engagent la profession et nomme le Directeur général.

Vice-président :

Antoine Gallimard (Madrigall)

Directeur général :

Pierre Dutilleul

Trésorier :

Dominique Illien (Lefebvre Sarrut)

Conseillers :

Laurent Beccaria (Les Arènes), Alban Cerisier (Madrigall), Francis Esménard (Albin Michel), Nathalie Jouven (Hachette Livre), Alain Kouck (Editis), Hervé de La Martinière (La Martinière-Le Seuil), Liana Levi (Liana Levi), Irène Lindon (Minuit), Sylvie Marcé (Humensis), Arnaud Nourry (Hachette Livre), et Isabelle Ramond-Bailly (Editis).

LES GROUPES ET COMMISSIONS

Les onze commissions du Syndicat rassemblent les éditeurs sur des thèmes transversaux, communs à l'ensemble des maisons.

Les neuf groupes du Syndicat sont des structures d'information et de promotion des différents secteurs de l'édition. Ils peuvent conduire des opérations particulières à leur secteur ou l'organisation d'une présence collective au sein de salons. Tous les adhérents et leurs salariés peuvent librement s'inscrire aux groupes et commission et à leur liste de diffusion.

La conférence des présidents, mensuelle, rassemble les présidents des groupes et commissions, le Président et le Directeur général du SNE. Elle est entendue par le Bureau sur les questions d'actualité et les différents secteurs de l'édition. Y participe également l'équipe permanente du SNE.

L'équipe permanente, composée de seize personnes, assiste le Directeur général ainsi que les groupes et commissions dans leurs travaux.



VINCENT MONTAGNE,
Président



PIERRE DUTILLEUL,
Directeur général



OLINDA BENEDE,
Assistante de direction

L'ÉQUIPE DU SNE



LÉA BERNARD,
Commission juridique



CATHERINE BLACHE,
Responsable relations
institutionnelles
internationales,
Groupe Universitaire



THIERRY BLET,
Agent administratif
et logistique



AXELLE CHAMBOST,
Commissions Sociale
et Livre audio,
Groupe Religion



JULIEN CHOURAQUI,
Responsable juridique,
Commission Illustration,
Groupe Droit



TIPHAÏNE DUCHÉNOY,
Chargée de
Communication



JULIE FERRIÉ,
Assistante chargée
de la communication
des Éditeurs d'Éducation



PASCALE GÉLÉBART,
Directrice des éditeurs
d'Éducation



JOËL KAMBA,
Comptable
et Agent administratif



DELPHINE KATRANTZIS,
Commissions Circuit du livre,
Usages commerciaux
et Internationale,
Groupe Sciences pour tous



ELODIE MARS,
Responsable Administratif,
Financier et Ressources
humaines,
Commission Adhésion



LUCIE MATRANGA,
Groupes Art et Beaux Livres,
Jeunesse, Les petits
champions de la lecture



FLORE GRAINGER-
PIACENTINO,
Commission Numérique,
Groupe BD



KAREN POLITIS BOUBLIL,
Commissions Économique/
Fiscalité, Environnement
et Fabrication



VÉRONIQUE STÉPHAN,
Directrice
de la communication

QUESTIONS À

Pierre Dutilleul, Directeur général



Après un an de mandat en tant que Directeur général du Syndicat national de l'édition, sur quels sujets prioritaires a porté votre action ?

P. Dut. : le SNE doit accomplir de multiples missions afin de répondre notamment aux attentes de ses adhérents. Tout d'abord, il m'a fallu faire connaissance de l'équipe des permanents et m'assurer que chacune et chacun était bien dans son rôle. En effet, les enjeux étaient nombreux tant à Paris qu'à Bruxelles et nous devions donc être forts. La Commission européenne avançait sur son projet de réforme de la directive droit d'auteur longtemps repoussée. Il était donc essentiel d'être très en phase avec le ministère de la Culture pour défendre pied à pied notre profession. Le projet de texte est sorti finalement le 14 septembre 2016, équilibré et modéré et loin des errements du début des discussions. Notre action a été efficace. Le Parlement européen et le Conseil s'en sont à présent emparés. Le combat est loin d'être gagné. Nous continuons bien sûr sans relâche. Dans le même temps nous devons faire face aux effets dévastateurs de la Loi Lemaire, loi pour une République numérique. Nos actions auprès du Gouvernement, de l'Assemblée nationale et du Sénat ont été incessantes. Nous avons réussi, je crois, à éviter le pire, mais l'édition scientifique française en sortira fragilisée. Enfin, il fallait que les Groupes sectoriels du SNE et les Commissions transversales, qui voient tant de nos adhérents s'impliquer avec un grand professionnalisme, travaillent en cohérence avec le Bureau du Syndicat. J'y ai consacré beaucoup d'énergie et je suis heureux de constater que notre Syndicat n'en est que plus fort.

Selon vous, quelles sont la place et le rôle du SNE dans l'interprofession ?

P. Dut. : l'interprofession du livre est plurielle et foisonnante. Les libraires, les bibliothèques, la presse professionnelle, la distribution du livre, les bases de données de la profession, l'assurance de l'export, et d'autres encore, doivent articuler nombre de leurs actions pour réguler correctement notre profession et permettre à tous les éditeurs, quelle que soit leur taille, d'exercer leur métier dans les meilleures conditions. Les éditeurs doivent en permanence dialoguer avec les différentes composantes de la chaîne du livre. Ils doivent impulser, innover, coordonner afin d'être toujours en phase avec les marchés. En conséquence, le SNE joue un rôle très important au sein de l'interprofession. Il doit être moteur dans son animation et son évolution.

Vous avez vécu votre première édition du salon Livre Paris en tant que Directeur général du SNE. Quelles ont été vos premières impressions ?

P. Dut. : vivre Livre Paris en tant que Directeur général du SNE est une expérience unique. La responsabilité est très lourde lorsque l'on attend 160 000 visiteurs et que l'on porte l'ambition de faire de cette manifestation une fête pour notre profession dans un contexte sécuritaire complexe. Ce fut exaltant. Nous avons travaillé main dans la main avec Reed Expositions qui assure l'exploitation de ce salon, et je me félicite de ce travail d'équipe. J'étais très attaché à la création d'un forum des métiers car nous devons recruter des profils nouveaux et attirer les plus grands talents pour assurer les développements de demain. Je suis très satisfait de ce coup d'essai porté par la commission Sociale et l'ensemble des collaborateurs du SNE. Nous allons bien sûr poursuivre l'année prochaine. Attirer et accompagner le Maroc comme pays invité d'honneur a été une expérience très riche d'une mixité culturelle choisie et amicale. Nous sommes déjà au travail pour l'édition 2018 !

Pourriez-vous nous raconter une anecdote vécue au cours de cette première année ?

P. Dut. : nous discutons très régulièrement avec les associations représentatives des auteurs afin de fluidifier nos relations. Nous avons, au cours de ces douze derniers mois, trouvé des points d'accord sur la gestion des retours, la non-compensation inter-titres et les principes d'une bonne reddition des comptes. Lorsque nous en avons fait le constat, la joie était réelle des deux côtés, même si nous savons tous que nous ne sommes pas encore au bout du chemin. Cette image optimiste agit en moi comme un phare qui nous indiquerait la bonne direction.

« LE SNE DOIT ACCOMPLIR DE MULTIPLES MISSIONS AFIN DE RÉPONDRE NOTAMMENT AUX ATTENTES DE SES ADHÉRENTS. »

DE NOUVEAUX PRÉSIDENTS DE COMMISSION

Deux nouveaux présidents ont intégré la Conférence des présidents du SNE depuis juin 2016 : Judith Becqueriaux et Arnaud Robert.



Judith Becqueriaux

Après 5 ans de présidence de la commission Internationale du Syndicat national de l'édition, Rebecca Byers a été remplacée en juin 2016 par Judith Becqueriaux. Judith Becqueriaux est depuis 2010 Responsable des cessions de droits des Éditions Denoël (Madrigall). Après un DEA d'Histoire des relations internationales à la Sorbonne et un séjour de deux ans aux États-Unis, Judith Becqueriaux a été, de 2001 à 2009, Responsable des cessions de droits France, et adjointe à la Responsable des droits étrangers des Éditions Perrin. Dans le cadre de sa présidence, elle souhaite poursuivre le travail engagé par Rebecca Byers : valorisation de l'activité des cessions de droits, réflexion collective sur les pratiques et participation active, en lien avec les institutions, à la préparation du temps fort de l'invitation de la France à la Foire de Francfort 2017.



Arnaud Robert, est depuis septembre 2016, Président de la commission Juridique du SNE. Il remplace Isabelle Ramond-Bailly, Directrice juridique du groupe Editis, élue en juillet 2016 au Bureau du Syndicat national de l'édition. Arnaud Robert est diplômé de l'École de Formation du Barreau de Paris et titulaire d'un DESS de Droit européen des Affaires de l'Université Panthéon-Assas (Paris 2). Il a été avocat au Barreau de Paris, entre 1998 et 2001, avant d'intégrer le groupe NRJ en juin 2001 en qualité de Directeur juridique adjoint. Arnaud Robert est Directeur Juridique du Groupe Hachette Livre depuis 2011 et président du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) depuis 2014. Dans le cadre de sa présidence, Arnaud Robert souhaite inscrire son action dans la continuité de celle de son prédécesseur : assurer une couverture complète et proactive des questions nationales et européennes ; renforcer le travail en coordination avec les autres commissions du Syndicat et les sociétés de gestion collective de l'écrit ; améliorer la compréhension et la prise en compte des enjeux juridiques de l'édition par l'ensemble des adhérents du SNE, et au-delà, par les acteurs institutionnels.

LES GROUPES DU SNE

Les éditeurs du SNE s'organisent en groupes thématiques afin de partager l'information relative à leur secteur, réfléchir sur des sujets de fond ou d'actualité. Ils peuvent également initier des actions collectives et bâtir des projets communs pour promouvoir leur genre dans toute sa diversité.



GRUPE

ART ET BEAUX-LIVRES

PRÉSIDENTE : **Pascale Le Thorel**
(Beaux-Arts de Paris éditions)
CHARGÉE DE MISSION :
Lucie Matranga

Rassemblant plus de 60 maisons d'édition, le groupe Art et beaux-livres contribue activement à la mise en avant de ce secteur éditorial. Le groupe a créé un site Internet, véritable base de données indexant les entrées de tous les catalogues des éditeurs. Le groupe co-organise le Salon du livre de Fontainebleau et a créé un espace spécifique, en partenariat avec la librairie Antoine, au Salon du livre francophone de Beyrouth. Le groupe a organisé, en partenariat avec le SLF, des réunions de formation des libraires autour du livre d'art et du beau-livre. Les éditeurs préparent un nouvel événement en librairie (« J'aime le livre d'art ») pour valoriser leurs catalogues auprès du grand public à l'automne.
www.livresdart.fr/



GRUPE

LITTÉRATURE GÉNÉRALE

PRÉSIDENTE :
Emmanuelle Vial (Autrement)

Ce groupe permet aux éditeurs de littérature générale d'échanger et de réfléchir sur des sujets de fond ou d'actualité : défense contre les attaques à l'encontre du droit d'auteur, promotion du livre de littérature générale, propriété littéraire et artistique, loi Lang et loi sur le prix du livre numérique, relations avec les agents et avec les organisations représentatives d'auteurs, suivi législatif et jurisprudentiel, gestion collective.



GRUPE

UNIVERSITAIRE

PRÉSIDENT :
François Gèze (La Découverte)
CHARGÉE DE MISSION :
Catherine Blache

Les éditeurs du groupe Universitaire interviennent dans les discussions sur le cadre juridique des usages numériques, pédagogiques et scientifiques. Ils travaillent notamment sur l'*open access* et sont particulièrement actifs dans le cadre de l'application de la Loi pour une République numérique. Ils suivent les débats sur les exceptions prévues par la réforme européenne du droit d'auteur en cours de discussion (les exceptions pédagogiques, « bibliothèques » et « *text and data mining* ») et sont également impliqués dans le projet ReLIRE.



GROUPE

BANDE DESSINÉE

PRÉSIDENT :

Guy Delcourt (groupe Delcourt)

CHARGÉE DE MISSION :

Flore Grainger-Piacentino

Le groupe Bande dessinée a pour objectif de promouvoir le genre dans toute sa variété. Il entretient pour ce faire des liens forts avec l'interprofession, en particulier avec les auteurs, avec les sociétés organisatrices des grands festivals de bande dessinée. En 2017, le SNE représenté par Guy Delcourt est devenu membre de l'Association pour le Développement de la bande dessinée à Angoulême créée par le ministère de la Culture pour rassembler les partenaires publics et privés du Festival international de la Bande Dessinée d'Angoulême. Le groupe organise d'autre part avec les centres régionaux du livre, des rencontres en présence d'auteurs et d'éditeurs pour accompagner les médiateurs du livre dans la découverte de ce secteur composite. Pour contribuer à faire connaître outre-Atlantique la richesse des catalogues francophones, les éditeurs ont également créé en janvier 2016 la « *French Comics Association* » qui leur permet de participer collectivement à des salons, expositions et conférences.



GROUPE

DROIT

PRÉSIDENT :

Guillaume Deroubaix (Lexis Nexis)

CHARGÉ DE MISSION :

Julien Chouraqui

Les éditeurs du groupe Droit entretiennent depuis plusieurs années un dialogue avec l'administration sur la problématique de concurrence entre édition privée et édition publique, notamment dans le cadre des instances du Conseil d'orientation de l'édition publique et de l'information administrative (COEPIA). Le groupe participe aux débats préparatoires à l'élaboration des grandes lois sur l'accès aux données publiques ou sur le numérique. L'année 2017 est marquée par différents travaux et interventions des éditeurs du groupe Droit sur la diffusion des décisions de justice telle qu'encadrée par les articles 20 et 21 de la loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique. Il assure le suivi et la mise à jour de Reflex, référentiel commun des abréviations juridiques, qui a pour finalité de standardiser les références juridiques, leur dénomination exacte, leur abréviation et leur syntaxe.

<http://reflex.sne.fr>



GROUPE

JEUNESSE

PRÉSIDENT :

Thierry Magnier (Actes Sud)

CHARGÉE DE MISSION :

Lucie Matranga

Le groupe, qui réunit plus de 55 éditeurs, a pour objectif de promouvoir collectivement la littérature de jeunesse. En dialogue constant avec les ministères afin de développer la place du livre et de la littérature de jeunesse dans les cursus de formation des enseignants et dans les médias, il rencontre également les institutions et les instances impliquées dans la vie du livre (CNL, fédération des salons en région, Salon du livre et de la presse jeunesse, Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse). Le groupe Jeunesse organise pour les prescripteurs des rencontres régulières en région, en partenariat avec les centres régionaux du livre. Ils soutiennent de nombreux événements nationaux pour promouvoir la lecture et la littérature de jeunesse et tout particulièrement Les Petits champions de la lecture. En octobre 2017, les éditeurs organiseront les premières Assises de la littérature Jeunesse, à la BnF, et initieront le premier Prix national ado (Prix Vendredi).

www.deslivrespourlajeunesse.fr



GROUPE
ÉDUCATION

PRÉSIDENTE :
Sylvie Marcé (Humensis)
DIRECTRICE :
Pascale Gélébart

Les 20 membres du groupe Éducation contribuent activement à la pérennisation du rôle des éditeurs d'Éducation et à celle de la place du livre et de la lecture à l'école. Forts de leur savoir-faire et de leur expérience en matière d'innovation, ils œuvrent à la diversification de ressources pédagogiques de qualité, au service de la liberté pédagogique des enseignants et des parcours des élèves. Acteurs majeurs de l'intégration du numérique dans les pratiques pédagogiques, les éditeurs d'Éducation accompagnent la réforme des programmes du primaire et du collège avec de nouveaux manuels scolaires, des ressources numériques et des services innovants. En mars 2017, les éditeurs d'Éducation ont participé activement à la première édition d'Eduspot, un nouveau salon du numérique éducatif, organisé par l'AFINEF (dont les Éditeurs d'Éducation ont été membre fondateur) : désormais, au collège, 1 500 000 manuels numériques sont à la disposition des élèves via un accès personnel.



GROUPE
RELIGION

PRÉSIDENT :
Bruno Nougayrède (groupe Elidia)
CHARGÉE DE MISSION :
Axelle Chambost

La prescription, la promotion et plus généralement la visibilité du livre religieux sont au cœur des préoccupations des 27 éditeurs du groupe Religion. Dans le contexte actuel, les éditeurs s'attachent à échanger avec les libraires et les bibliothèques afin de mieux faire connaître le livre religieux dans tous ses aspects. Dans cette optique, les éditeurs sont toujours à la recherche d'idées pour améliorer cette collaboration autour de la spécificité du livre religieux. Le groupe travaille notamment à un catalogue de la bibliothèque idéale qui regroupera à terme 900 titres d'ouvrages. Ils sont également présents collectivement à Livre Paris, sur l'espace Religions, Culture et Société.



GROUPE
SCIENCES POUR TOUS

PRÉSIDENTE :
Sophie Bancquart (Le Pommier)
CHARGÉE DE MISSION :
Delphine Katrantzis

Les éditeurs de Sciences pour tous ont pour mission de mettre en valeur les livres qui répondent aux questions de chacun, quel que soit son âge ou sa formation, en matière de culture et de découvertes scientifiques. Grâce au site mis à jour mensuellement et présentant plus de 3 000 ouvrages d'environ 30 éditeurs, le grand public, les professionnels du livre, bibliothécaires, libraires peuvent ainsi être épaulés ou tout simplement se familiariser avec le monde des sciences pour tous. Le groupe s'investit dans la Fête de la Science avec le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le Ministère de la Communication en publiant un ouvrage distribué gratuitement à 60 000 exemplaires, et part à la rencontre des lecteurs en proposant un stand avec de nombreuses conférences à Livre Paris. Un label Sciences pour tous a été créé fin 2016 en collaboration avec Dilicom pour identifier et mettre en valeur les ouvrages de Sciences pour tous dans le fichier exhaustif du livre (FEL).
www.sciencespourtous.org

LES COMMISSIONS DU SNE

Lieux d'échanges de pratiques, de réflexion et d'actions autour de l'évolution des métiers du livre et de l'édition ainsi que des problématiques juridiques, économiques et sociales, les commissions du SNE travaillent à des études et projets transversaux concernant l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre.



COMMISSION ÉCONOMIQUE

PRÉSIDENT :
Guy Maucollot (Albin Michel)
CHARGÉE DE MISSION :
Karen Politis Boulbil

La commission Économique intervient sur les problématiques économiques, comptables et fiscales du secteur de l'édition. Elle met son expertise au service des membres du SNE dans des domaines tels que la définition fiscale du livre, les provisions, le traitement comptable des stocks... Elle défend également les adhérents en cas de contentieux avec l'administration fiscale sur des redressements susceptibles d'avoir des répercussions sur l'ensemble de la profession. La commission organise, chaque année, un atelier de présentation des actualités fiscales par KPMG. Elle a contribué cette année à la consultation publique sur la TVA de la Commission européenne et travaille sur le dossier du prélèvement à la source des droits d'auteur dans le cadre de la réforme de l'impôt sur le revenu.



COMMISSION INTERNATIONALE

PRÉSIDENTE :
Judith Becqueriaux (Denoël)
CHARGÉE DE MISSION :
Delphine Katrantzis

La commission Internationale rassemble les responsables de droits (vendeurs et acheteurs) à l'étranger. Elle suit et oriente les activités internationales du secteur de l'édition : réalisation des statistiques internationales du SNE en lien avec le BIEF, participation à l'organisation de l'invitation d'honneur de la France à la Foire de Francfort 2017, coordination avec le Centre national du livre, l'Institut français et toute institution concernée par la circulation internationale des projets éditoriaux. Elle développe les contacts avec les professionnels étrangers. La commission organise *the Paris Book Lovers Party*, moment festif de rencontre avec les éditeurs étrangers à l'occasion de Livre Paris. Elle renforce également les liens avec les bureaux et chargés du livre à l'étranger.



COMMISSION LIVRE AUDIO

PRÉSIDENTE : **Paule du Bouchet (Gallimard - Écoutez Lire)**
CHARGÉE DE MISSION :
Axelle Chambost

La commission Livre audio réunit une quinzaine de membres et s'attache à promouvoir le livre audio auprès des prescripteurs, du grand public adulte et jeunesse, ainsi qu'auprès des institutions culturelles. L'objet de cette commission est d'en expliquer les usages et le potentiel à l'heure du numérique et d'une gestion nouvelle du temps et des loisirs. Cette commission permet également aux éditeurs de livres audio de développer des projets communs et de peser auprès des partenaires institutionnels pour redécouvrir l'expérience de lecture orale et favoriser la reconnaissance de cette forme d'édition. En 2017, la commission, en partenariat avec le CNL, publie une étude quantitative sur les consommateurs de livre audio. Elle soutient le développement des Petits champions de la lecture. Et elle organise un stand collectif à Livre Paris.



COMMISSION

USAGES COMMERCIAUX

PRÉSIDENT :

Francis Lang (Hachette Livre)

CHARGÉE DE MISSION :

Delphine Katrantzis

La commission Usages commerciaux réunit diffuseurs et directeurs commerciaux. Elle est le lieu de réflexion et d'échanges avec la librairie sur l'évolution des usages commerciaux. Les rencontres régulières avec la commission commerciale du Syndicat de la librairie française sont autant d'occasions d'échanges et de réflexion autour des problématiques transverses liées à l'évolution de la diffusion du livre. La commission Usages commerciaux est particulièrement active, aux côtés du SLF et du SDLC, pour le respect de la Loi Lang y compris sur les *marketplaces* des sites de vente en ligne.



COMMISSION

JURIDIQUE

PRÉSIDENT :

Arnaud Robert (Hachette Livre)

CHARGÉS DE MISSION :

Julien Chouraqui et Léa Bernard

La commission Juridique du SNE suit, pour le compte de ses adhérents, l'ensemble des questions juridiques qui se posent en matière d'édition (propriété littéraire et artistique, prix unique du livre, réglementation relative à la vente et à la promotion du livre, etc.). Elle se réunit régulièrement pour traiter tant des dossiers de fond que des questions qui intéressent l'ensemble de la profession. Elle réalise une Lettre juridique d'information, adressée à tous les adhérents du SNE. Elle est également impliquée dans les travaux des différentes Commissions du Conseil de la Propriété Littéraire et Artistique (CSPLA) et ceux de l'instance de liaison entre auteurs et éditeurs.



COMMISSION

ILLUSTRATION

PRÉSIDENTE :

Nathalie Bocher-Lenoir (Sejer-Editis)

CHARGÉ DE MISSION :

Julien Chouraqui

La commission Illustration veille au suivi des pratiques d'acquisition de ressources, images fixes ou animées, sons, diversifiant l'expérience de lecture. La commission est particulièrement attentive aux effets des bouleversements technologiques et économiques sur le marché des images. Elle assure une veille sur l'actualité juridique des droits liés aux images. Elle représente également les éditeurs de livres au sein de l'Observatoire de l'image qui regroupe les professionnels des principaux secteurs de l'image pour dénoncer les contraintes et pratiques abusives qui pèsent en matière d'illustration, et sensibiliser les médias, les magistrats et l'interprofession sur les problématiques liées au droit de photographier, de filmer et de publier. www.observatoiredelimage.com



COMMISSION

ENVIRONNEMENT ET FABRICATION

PRÉSIDENT : **Pascal Lenoir (Gallimard)**CHARGÉE DE MISSION : **Karen Politis Boubllil**

La commission Environnement s'attache à mettre en avant l'importance des problématiques liées au développement durable dans les métiers du livre. Elle fait une veille réglementaire active sur les sujets environnementaux pour informer les adhérents du SNE quant aux nouvelles obligations, initiatives et changements. Elle réalise également

des études sur des sujets variés tels que les pratiques de recyclage et de mise au pilon, la consommation papier des éditeurs. La commission Fabrication a œuvré en 2016 à la création de l'association interprofessionnelle Clic.EDIt qui réunit tous les acteurs de la filière de fabrication du livre : éditeurs, imprimeurs, entreprises de prépresse

et papetiers. Clic.EDIt a pour objet de mettre en place un langage informatique commun visant à faciliter, accélérer, standardiser et sécuriser les échanges de données administratives à toutes les étapes de la fabrication du livre, afin d'améliorer les coûts, la qualité et les délais de fabrication.


COMMISSION

CIRCUIT DU LIVRE

PRÉSIDENT :

Dominique Jarcsek

CHARGÉE DE MISSION :

Delphine Katrantzis

La commission Circuit du livre est au croisement de plusieurs routes, commerciales, logistiques, informatiques, professionnelles et interprofessionnelles. Ses travaux sont liés aux évolutions récentes des différents métiers : mouvements de concentration, évolutions technologiques, améliorations logistiques. Ses interlocuteurs et partenaires sont principalement les institutions, les services régionaux du livre, ainsi que des organismes de l'interprofession (CLIL, Prisme, Dilicom, Centrale de l'Édition, etc.). La commission Circuit du livre est l'organe de liaison de plusieurs instances : la commission Usages commerciaux, la commission de liaison interprofessionnelle du livre (CLIL), Dilicom et la Centrale de l'Édition.

La commission a suivi cette année le dossier de déménagement de la plateforme Prisme. Elle a relancé les discussions sur les transports en Île-de-France avec les libraires au sein de la commission Livraison Propre de nuit, afin de promouvoir des processus permettant gains de productivité, préservation de l'environnement, réduction des coûts de transport, etc.


COMMISSION

NUMÉRIQUE

PRÉSIDENTE :

Virginie Clayssen (Editis)

CHARGÉE DE MISSION :

Flore Grainger-Piacentino

La commission Numérique du SNE travaille sur les changements induits par le numérique. Elle promeut le développement de standards pour la profession, assure un suivi des réformes aux niveaux français et européen et participe à la mise en place de projets innovants avec les institutions partenaires du SNE. Elle organise Les Assises du livre numérique et diffuse tous les mois une revue de web du numérique présentant une sélection d'articles d'actualité.

Au sein de la commission, le groupe Normes & Standards, dirigé par Luc Audrain (Hachette Livre), travaille sur l'adoption par les éditeurs du format ePUB 3 accessible aux personnes en situation de handicap visuel ou cognitif, dans le respect des bonnes pratiques internationales. Le groupe réunit des éditeurs, diffuseurs, distributeurs, EDRLab, Dilicom, le SLF, la BnF, FENIXX et le service du livre et de la lecture du ministère de la Culture. Il organise un atelier de restitution annuel et publie une documentation française pour accompagner la production de livres numériques nativement accessibles.


COMMISSION

SOCIALE

PRÉSIDENT :

Alain Bergdoll (groupe Hatier)

CHARGÉE DE MISSION :

Axelle Chambost

La commission Sociale prépare les négociations et représente les éditeurs dans le cadre des instances paritaires avec les partenaires sociaux. Les principaux thèmes de discussions sont la révision de la convention collective nationale de l'édition (CCNE) et de ses avenants, les minima conventionnels, l'orientation en matière d'emploi et de formations dans le cadre de la CPNE, l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

La commission sociale représente également les éditeurs, membres du SNE, au sein d'organismes extérieurs (AFDAS, MALAKOFF MEDERIC pour la retraite et la prévoyance, l'AGESSA). Elle réalise le rapport social de branche, source d'informations statistiques reconnues par les partenaires sociaux et base de travail et d'échanges sur les questions d'emploi et de rémunération.

Cette année, le SNE a notamment signé, avec la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM), une Convention Nationale d'Objectifs (CNO) pour aider les entreprises à améliorer le niveau de prévention des risques et développer une politique d'investissements liée à la prévention des risques. Elle a également réalisé une cartographie des métiers de l'édition et organisé le premier forum des métiers de l'édition à l'occasion du salon Livre Paris.

TROIS BONNES RAISONS D'ADHÉRER AU SNE

✘ Défendre collectivement les valeurs du livre et de la lecture

Grâce à l'action collective, plusieurs lois structurantes pour la filière ont été adoptées : prix unique du livre numérique, accord auteurs-éditeurs pour adapter le contrat d'édition à l'ère du numérique... Les questions de droit d'auteur en particulier font l'objet d'une attention croissante. Alors que la réouverture de la directive européenne de 2001 sur le droit d'auteur est à l'étude, l'adhésion des maisons d'édition au Syndicat témoigne de la solidarité et de la force de l'édition et renforce l'action du SNE en sa faveur. Une profession unie est une profession qui fait entendre sa voix.

✘ Bénéficiaire de conseils, d'accompagnements et d'informations pratiques

L'équipe du SNE accompagne ses adhérents sur les évolutions du secteur grâce à des consultations juridiques, sociales, économiques et fiscales, des médiations et des ateliers pratiques. De nombreuses informations leur sont communiquées par le biais du site Internet et de newsletters dédiées.

✘ Participer à un réseau d'échanges entre professionnels

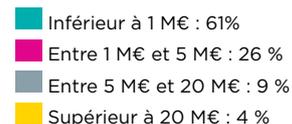
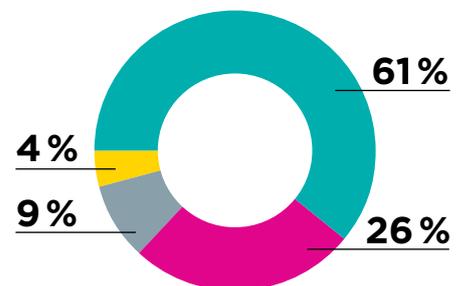
Les 9 groupes et 10 commissions, ouverts à tous les salariés des maisons d'édition adhérentes, sont des lieux de rencontres où l'action collective donne naissance à des actions de lobbying et de promotion du livre et de la lecture.

COMMENT ADHÉRER AU SNE ?

Peut devenir adhérent du SNE toute maison d'édition, ayant *a minima* un an d'exercice, pratiquant l'édition dans les conditions prévues à l'article 132-1 du Code de la propriété intellectuelle (éditions à compte d'éditeur), en adressant une demande d'adhésion auprès d'Élodie Mars (emars@sne.fr) qui vous enverra un dossier d'adhésion à compléter et à retourner avec les documents suivants :

- des éléments sur la situation juridique (extrait de K.bis) et financière de votre maison d'édition (bilan et compte de résultat des deux derniers exercices) ;
- votre contrat auteur type et vos conditions générales de vente ;
- le catalogue de vos publications et quelques ouvrages.

RÉPARTITION DES COTISANTS DU SNE EN FONCTION DE LEUR CA ÉDITORIAL NET



Le SNE compte 668 adhérents. Parmi eux, 51,5 % paient la cotisation minimale de 525€.

Ce dossier sera examiné par la commission Adhésion, qui rendra un avis soumis à l'approbation du bureau du Syndicat. L'adhésion entraîne le paiement d'une cotisation annuelle proportionnelle au chiffre d'affaires exprimé en prix public hors taxe (CA PPHT), d'un montant minimum de 525 euros.

Cette cotisation procure également à l'adhérent un ou plusieurs droits de vote afférents au collège auquel il appartient selon son chiffre d'affaires.

LA COMMISSION ADHÉSION

► La commission Adhésion est composée de trois grands professionnels de l'édition : Alain Gründ, Pascal Flamand et Charles Vallée. Tous trois ont une longue expérience du secteur et ont activement participé à l'activité du Syndicat durant ces trois dernières décennies (notamment au sein

des commissions sociale et économique et à la présidence du SNE). La commission se réunit quatre à six fois par an, afin d'examiner les dossiers de demandes d'adhésion qui parviennent au Syndicat. Elle émet un avis qui est ensuite soumis à l'approbation du Bureau.

LES NOUVEAUX ADHÉRENTS AU SNE

Sept maisons d'édition ont rejoint le SNE entre avril 2016 et avril 2017.

HARDIGAN

► Hardigan est un jeune label de livres audio créé par E-Dantès, société qui se consacre à la diffusion de livres numériques. Fantasy, SF, Romance, Thriller... sont à l'honneur chez Hardigan. Tous les grands noms de l'imaginaire sont réunis pour faire vivre une expérience immersive inédite.



SIXTRID

► Sixtrid est un éditeur de livres audio qui sont enregistrés en version intégrale, par des comédiens professionnels. Le catalogue des Éditions Sixtrid propose des auteurs contemporains français (Gilda Piersanti, Brigitte Aubert, Thierry Jonquet ...) et étrangers (Henning Mankell, Déon Meyer, Arturo Perez-Reverte, Patrick Süskind ...) mais également de grandes œuvres classiques.

LE CONTREPOINT

► Le Contrepoint est un éditeur de livres décomplexés et audacieux, qu'il s'agisse de découvrir de nouveaux territoires, de plonger dans les grands débats qui n'en finissent pas ou de se frotter à des sujets improbables mais qui en disent long...

C • N T R E P • I N T



MEL PUBLISHER

► MEL Publisher est une maison d'édition créée par Michel-Edouard Leclerc. Elle a pour objectif de promouvoir les œuvres d'artistes contemporains, au travers d'ouvrages exigeants.

LA PALISSADE

► La Palissade est une maison d'édition indépendante spécialisée dans les livres illustrés pour la jeunesse, créée en 2012 à La Rochelle. Elle a pour vocation de publier des auteurs et illustrateurs qui invitent à la curiosité, à l'humour et à l'émotion.

la
Palissade



MEMO

► Les éditions MeMo éditent depuis 1993 des livres d'artistes et d'écrivains pour la jeunesse. Chaque album a sa police, son format et ses couleurs et est publié sur un papier assez épais, proche du papier à dessin. Cela participe du désir de la maison de créer des livres qui puissent donner à chacun la sensation de tenir quelque chose d'aussi précieux qu'un original et de rendre ces livres accessibles à tous.



SYNCHRONIQUE ÉDITIONS

► Synchronique Éditions est une maison d'édition dédiée à la publication de textes de qualité et de beaux-livres sur l'Orient (Chine, Japon, Inde) et les spiritualités non-dualistes (yoga, taoïsme, bouddhisme zen...).

ACTES SUD	Quasar	CNRS/CENTRE NATIONAL	Gründ
Actes Sud Junior	AU VENT DES ÎLES	DE LA RECHERCHE	Le Pré aux Clercs
A & J Picard	AUZOU	SCIENTIFIQUE	Perrin
Éditions Cambourakis	BALIVERNES	COLBO ET SCEPTRE	Empêcheurs de penser
Errance	BARTILLAT	CORSAIRE ÉDITIONS	en rond
Gaia	BAYARD GROUPE	Paradigme	En Voyages Éditions
Payot/Rivages	Bayard Éditions	Pavillon noir	First Interactive
Rouergue	Générales	Regain de lecture	Fixot
Sindbad	Bayard Jeunesse	COULEURS	Fleuve Éditions
Textuel	Bayard Poche	CONTEMPORAINES	Hemma
Thierry Magnier	Milan	COURTES ET LONGUES	Hors Collection
AC MEDIA	Tourbillon	ÉDITIONS	Interforum
ACTISSIA	BÉATITUDES	CRÉPIN-LEBLOND ÉDITIONS	Julliard
Chapitre.com	BEAUX-ARTS ÉDITIONS	CRER/COOPERATIVE	Kurokawa
France Loisirs	BEAUCHESNE	RÉGIONALE POUR	La Découverte
Le Grand Livre du Mois	Heures de France	L'ENSEIGNEMENT	Langue au chat
AEDIS	BELLES LETTRES	RELIGIEUX	Langues pour tous
AFD	BELVÉDÈRE	CTHS/COMITÉ DES	Les Escales
AFNOR	BENJAMINS MEDIA	TRAVAUX HISTORIQUES	Lipokili
ALAIN DUCASSE/LES	BERGER LEVRAULT	ET SCIENTIFIQUES	Livres du Dragon d'Or
ÉDITIONS CULINAIRES	Sofiac	CUJAS	Lonely Planet
ALBIANA	BERNARD CHAUVEAU	DÉCANORD	MediMedia
ALBIN MICHEL	BERNARD GIOVANANGELI	DELCOURT	Nathan
Canal + Éditions	BERTRAND LACOSTE	Delsol	Nathan Université
Casteilla	BIBLIOMANE	Guy Delcourt Productions	Nil
Casteilla Techniplus	BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE	Tonkam	Omnibus
De Vecchi	D'INFORMATION	RG Square	Paraschool
Delagrave	BIEF/BUREAU	Soleil Productions	Place des Éditeurs
Dicos d'or	INTERNATIONAL DE	DES FEMMES-ANTOINETTE	Plon
Dilisco	L'ÉDITION FRANCAISE	FOUQUE	Pocket
Educalivre	BNF/BIBLIOTHÈQUE	DIALOGUES	Pocket Jeunesse
Librairie des Écoles	NATIONALE DE FRANCE	DIANE DE SELLERS	Presses de la Cité
Magnard	BPI/ÉDITIONS BPI	DIAPASON	Presses de la Renaissance
Pierre Horay	BOIRON	Formulette Production	Redon
Quorum Magnard	BRAGELONNE	DILICOM	Retz
Diffusion	Castelmore	DILA	Robert Laffont
Techniplus	e-Dantès	Journaux Officiels	Rouge et Or
Vuibert	Milady	Documentation française	Seghers
ALBOURAQ	BREPOLS PUBLISHERS	DILECTA	Sejer
ALMA ÉDITEUR	BRGM/BUREAU DE	DOCIS	Sejer 30
AMDS	RECHERCHE GÉOLOGIQUE	DORVAL	Sogedif
AMPHORA	ET MINIÈRE	DU REGARD	Solar
ANNE CARRIÈRE	BUSSIÈRE	ÉCOLE DES LOISIRS	Sonatine
ANTHÈSE	CAIRN	Rue de Sèvres	Super8
ARCHE	CARACTÈRES	ÉDILIVRE	Syros
ARCHIPEL	CARTIER ET COMPAGNIE	Maison E	Syros Jeunesse
ASFORD	CARTOTHÈQUE-EGG	ÉDISOURCE	Tana
ASIATHÈQUE	CELSE	EDITIS HOLDING	Univers Poche
Maison des langues	CENTRALE DE L'ÉDITION	10/18	XO Éditions
du monde	CENTRE DES MONUMENTS	Acropole	Zones
ASIATIKA	NATIONAUX	Anaya	EDP SCIENCES/ÉDITION
ASSIMIL	CENTRE POMPIDOU	Belfond	DIFFUSION PRESSE
ATELIER/OUVRIÈRES	CÉPADUÈS	Bordas	ÉDUCAGRI
ATELIERS HENRY DOUGIER	CERCLE D'ART	Bordas Références	EHESS
ATELIERS ET PRESSES DE	CEREMA	culturelles	ELECTRE
TAIZÉ	CERF	Bouquins	ELIDIA
ATLANTICA	CHRISTIAN BOURGOIS	Bourin	Artège Éditions
Seguier	CHRONIQUE SOCIALE	Cherche Midi	Tempora
AUBE	CITADELLES ET MAZENOD	CLE International	Desclée de Brouwer
AU DIABLE VAUVERT	CITÉ DE L'ARCHITECTURE	Dictionnaires Le Robert	François-Xavier de Guibert
AUDIO VIDÉO MÉDIA	ET DU PATRIMOINE	Edi8	Lethielleux
Emmanuel	CLASSIQUES GARNIER	First	Lo País

Le Sénevé	Chêne	HOEBEKE	LAVOISIER
Rocher	Chêne/EPA	HOMME	Hermès
Zodiaque	Dessain & Tolra	HOMMES ET GROUPES	Synthèse Agricole
EMPREINTE TEMPS PRÉSENT	Deux Coqs d'or	HONORÉ CHAMPION	Médecine-Sciences
ENSBA/ÉCOLE NATIONALE	Deux Terres	HUMANIS	Médicales internationales
SUPÉRIEURE DES	Didier	HUMENSIS	Tech & Doc Lavoisier
BEAUX-ARTS	Didier Jeunesse		LE CONTREPOINT ÉDITIONS
ENSP/PRESSES DE L'EHESP	Dunod Éditeur	Belin Éducation	LEDUC.S
ÉPARGNE	Édicef	Herschel	LEFEBVRE-SARRUT
ÉRÈS	Fayard	Pommier	Dalloz
ESF ÉDITEUR	Foucher	Pour la Science	Delmas
ESI ÉDITIONS	Gautier-Languereau	Presses Universitaires	Esf Action sociale
ESMOD	Grasset et Fasquelle	de France	Francis Lefebvre
ESKA	Grasset Jeunesse	IBIS ROUGE	Juris Associations
EYROLLES	Guides bleus	IMAV	Juris Service
Ct 2 M Sas	Hachette Collections	INED	Lefebvre Sarrut
Éditions Gep	Hachette Distribution	INSTITUT FRANCAIS	Lefebvre Software
Géodif	Hachette Éducation	IRD/INSTITUT DE	Législatives
Organisation	Hachette Filipacchi	RECHERCHE ET DE	Sirey
ÉVEIL	Hachette FLE	DÉVELOPPEMENT	LE GÉNIE ÉDITEUR
Graph Zeppelin	Hachette Jeunesse	JACQUES CANETTI	LÉLIA MORDOCH
Sedirep	Hachette Littératures	JACQUES GABAY	LE PASSEUR
Fragrances Éditions	Hachette Livre	JEU DE PAUME	LE PEUPLE DE MU
Budo Éditions	International	JEULIN	LES ARÈNES
Tabou Éditions	Hachette Multimedia	Éducaland	LES ARTS DÉCORATIFS
FAGE ÉDITIONS	Hachette Pratique	JOUVENCE	LETOUZEY ET ANÉ
Nouvelles Éditions Scala	Hachette Technique	LABALLERY	LEXTENSO
FALAISES	Hachette Tourisme	LABO DE L'ÉDITION	Defrénois
FÉLIN	Harlequin	LAFITTE HEBRAR	Gualino
FONTAINE PICARD	Harrap's	Jacques Lafitte	Joly
FOUGEROLLE LIVRES	Hatier	Les Immortels	Lgdj Montchrestien
FRANCISCAINES	Hazan	Who's Who In France	Pierre Lechêne
GALLMEISTER	HJD/Hachette Jeunesse	LA GRANDE OURSE	LIANA LEVI
GALAADE ÉDITIONS	Disney	LA MARTINIÈRE GROUPE	LIBELLA
GÉRARD DE VILLIERS	Ilex Press	Aubanel	Buchet Chastel
GERESO ÉDITION	Infothèque	Danger Public	Les Cahiers dessinés
GLÉNAT	Interéditions	Delachaux & Niestlé	Delpire Éditeur
Atlas Livres	Istra	Don Quichotte	Le Temps Apprivoisé
Chasse-Marée	Jean-Claude Lattès	Esprit	Noir sur Blanc
Drugstore	Kero	Fetjaine	Phébus
Glénat-Libris	Kwyk	Hermé	Photosynthèses
Les nouveaux Guides	Larousse	Knesebeck	LIEUX DITS
Franck	Le Livre de Paris	La Martinière Jeunesse	LOCUS SOLUS
Librairie Glénat	Le Livre de Poche	La Martinière Littérature	MADRIGALL
Vent des Savanes	Librairie Générale Française	& Sciences	Alternatives
Vents d'Ouest	Marabout	La Martinière Références	Arpenteur
GUY TRÉDANIEL ÉDITEUR	Masque	Louis Audibert	Arthaud
Contre-dires	Mazarine	Malise	Audie/Fluide Glacial
Dervy	Mille et une nuits	Minerva	Autrement
Entrelacs	Octopus France	Olivier	Bleu de Chine
Medicis	Pauvert	Petit à Petit	Casterman Belgique
Josette Lyon Éditeur	Pika	Points	Casterman France
Vega	Rageot	Seuil	CDE - Centre de Diffusion
GULF STREAM	Routard	Seuil Jeunesse	de l'Édition
H&K ÉDITIONS	Sedes	Sorbier	Climats
HACHETTE LIVRE	Stock	Sous-sol	Denœl
Albert-René	HARMONIA MUNDI	Stewart, Tabori & Chang	Deslogis Lacoste
Armand Colin	HC ÉDITIONS	Volumen	Flammarion
Asterix	HEIMDAL	LA PALISSADE	Flammarion Médecine
Audiolib	HÉLOÏSE D'ORMESSON	LA PLAGE	Folio
Bibliothèque rose/verte	HERMANN	LAVIGNE	Futuropolis
Calmann-Lévy	HERNE	LA VILLE BRÛLE	Gallimard
		LA VILLETTE	

Gallimard Jeunesse	MEMO	UNIVERSITAIRES	VAN DE VELDE
Gallimard Loisirs	MEL CIE DES ARTS	DE GRENOBLE	VENTS D'AILLEURS
Gallisol	MÉTAILIÉ	QUAE	VERDIER
Garnier Flammarion	MICHELIN	Irstea/Cemagref	VICTOIRE MUSIC
Grandes Personnes	MINUIT	Cirad	VITRAC AND SON
Guides Gallimard	MOLLAT	Ifremer	Creapassions.com
J'ai lu	MONELLE HAYOT	Inra/Institut National De	VIVIANE HAMY
Joëlle Losfeld	MONITEUR	Recherche Agronomique	VIZ MEDIA EUROPE
La Pléiade	MUSARDINE	QUINTESENCE	Kaze Media
Librio	Dynamite	QUINTESENCE	VOOLUME
Maison Rustique	Media 1000	INTERNATIONAL	VRIN
Mercure de France	MUSÉE DU LOUVRE	RAVET ANCEAU	WEKA ÉDITIONS
Père Castor	MUSÉE DU QUAI BRANLY	RELX GROUP	CMT
P.O.L.	MUSÉE RODIN	Elsevier masson	Techniques de
Pygmalion	NORMA	Intescia	L'ingénieur / T.I
Quai Voltaire	NOUVEAU MONDE	Lexis nexis	Tissot
Skira	NOUVELLE CITÉ	Litec	WOLTERS KLUWER FRANCE
Sodis	NOUVELLES ÉDITIONS	Prat	Dalian
Table Ronde	SUTTON	RÉSEAU CANOPÉ	Groupe Liaisons
Union Distribution	NOUVELLES PLUMES	REVUE BANQUE	Éditions Lamy
Verticales	NUÉE BLEUE	REVUE EPS	ZULMA
MAISON DES LANGUES	Est	RICOCHET	
MAISON DES SCIENCES DE	Rhin	RMN/RÉUNION DES MUSÉES	
L'HOMME	Saisons D'alsace	NATIONAUX	
MAMA	NUMILOG	RUE DES ÉCOLES /E.NET	
MARTORANA	ODILE JACOB	RUE DU MONDE	
MDF ÉDITIONS	OFFICE CENTRAL	SABINE WESPIESER	
MEDIA PARTICIPATIONS	DE LISIEUX	SALVATOR/YVES BRIEND	
Anuman Interactive	OFFICINE	SARBACANE	
Blake et Mortimer	OLIVETAN	SAURAMPS MÉDICAL	
Caméléon	ONISEP	SCIENCES HUMAINES	
Chronique	ORPHIE	ÉDITIONS	
Citel	OUEST FRANCE	SCRINÉO/LES CARNETS DE	
Criterion	Édilarge	L'INFO	
Dada	OUI'DIRE	SEBTP/SOCIÉTÉ D'ÉDITION	
Dargaud France	PALETTE	DU BÂTIMENT	
Dargaud-Lombard	PANINI France	SED/SOCIÉTÉ D'ÉDITION ET	
Bruxelles	PAPYRUS	DE DIFFUSION	
Dargaud Lombard France	PARIS MUSÉES	SEDRAP	
Dargaud-Marina	PAULSEN	SEFI/ARNAUD FRANEL	
Desclée	PAYOT/RIVAGES	SIXTRID	
Droguet et Ardant	PEARSON ÉDUCATION	SOFEDIS	
Dupuis Édition &	FRANCE	Elina Sofedis	
Audiovisuel	Campus Press	STEINKIS	
Edifa	Village Mondial	Jungle	
Ellipsanime	PEDONE	SYMÉTRIE	
Fler	PETITS MATINS	SYNCHRONIQUE ÉDITIONS	
Fleurus Difféa	PHAIDON	TAIFU COMICS	
Fleurus Éditions	Electra Architecture	TALENTS HAUTS	
Kana	PHILIPPE PICQUIER	TALLANDIER	
Lombard France	PICCOLIA	TAWHID-SODELIM	
Lucky Comics	PIERRE TEQUI	TDP/TRÉSOR DU	
Mame	PIRANHA	PATRIMOINE/LIRIADE	
Mango	POLLEN DIFFUSION	Liriade	
MDS	PRÉSENCE AFRICAINE	TECHNIP & OPHRYS	
Media Diffusion	PRESSES DE SCIENCES PO	France agricole	
Mediatoon Licensing	PRESSES UNIVERSITAIRES	Ophrys	
Pluriad	DU MIRAIL	TERRE VIVANTE	
Tardy	PRESSES UNIVERSITAIRES	THÉLÈME	
Urban Comics	DU SEPTENTRION	TRANSACTIVE	
Universitaires	PRIVAT	UBISOFT FRANCE	
MEDIASPAUL	PUG/PRESSES	Les Deux Royaumes	

Directeur de la publication : Vincent Montagne
Coordination éditoriale : Tiphaine Duchénoy et Véronique Stéphan
Rédaction : Brigitte Cicchini
Conception graphique : Mathilde Gamard
Imprimé en France par l'imprimerie Chirat

Crédits photo :

p.2 : ©DR ; p.10-11 : ©Livre Hebdo ; p.12 : ©SNE ; p.15 : ©William Alix-AFP ; p.18 : ©FEE ; p.20 : ©DR ; p.21 : ©William Alix-AFP ; p.22 : ©William Alix-AFP ; p.23 : ©William Alix-AFP ; p.24 : ©William Alix-AFP ; p.25 : ©Vinciane Verguethen ; p.26 : ©DR ; p.27 : ©Kerascoët-FCA ; p.28 : ©Julien Pignol ; p.30 : By Corentin Béchade (Own work) [CC BY-SA 4.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/>)] ; p.40 : ©William Alix-AFP ; p.42 : ©Marie-Astrid Bailly-Maître ; p.43 : ©DR ; p.46 : @SNE, Catherine Blache ©REA, Flore Piacentino ©O. Dion ; p.47 : ©169 prod ; p.48 : ©DR ; p.49 : Pascale Le Thorel ©Paule Monory, Emmanuelle Vial ©DR, François Gèze ©DR ; p.50 : Guy Delcourt ©DR, Guillaume Deroubaix ©DR, Thierry Magnier ©Katy Couprie ; p.51 : Sylvie Marcé ©169prod, Bruno Nougayrède ©Olivier Dion, Sophie Bancquart ©DR ; p.52 : Guy Maucollot ©DR ; Judith Becqueriaux ©DR, Paule du Bouchet ©DR ; p.53 : Francis Lang ©SNE, Arnaud Robert ©DR, Nathalie Bocher-Lenoir ©REA, Pascal Lenoir ©DR ; p.54 : Dominique Jarczek ©DR, Virginie Clayssen ©DR, Alain Berdoll ©REA.



115 boulevard Saint Germain
75006 Paris
Tel : 01 44 41 40 50

Prix de vente : 17€ TTC
Juin 2017